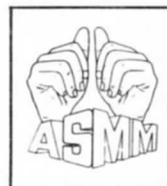


VOIR DIRE

NUMÉRO 30
JUILLET-AOÛT 1988
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



20^{ième} anniversaire de

**l'Association
des Sourds de
Sherbrooke, Inc.**



Samedi,
le 4 juin 1988

Déjà 10 ans: fêtons ensemble!

**Brunch
du 19 juin,
au
Manoir
Cartierville**





SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1600, de Maisonneuve Est, bureau D-260
Montréal, Qc H2L 4P2 • Tél.: (514) 521-4460

SOUS-TITRAGE PLUS INC.

en collaboration avec

RADIO-CANADA

présente

**HOLLYWOOD
EN
MUSIQUE**

en version sous-titrée

les lundis à 19 h 30

★ ★ ★ ★ ★ ★ **BONNES VACANCES** ★ ★ ★ ★ ★ ★

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy,
rédactrice adjointe
Lysette Lamontagne,
directrice administrative
Jacques Gariépy,
trésorier et responsable des abonnements
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Pierre Lafrance
chef de l'équipe des photographes

COLLABORATEURS:

Pierre-Noël Léger,
Jean-Guy Beaulieu,
François Lamarre,
Richard Charron,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud.

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

10 055 Papineau
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 727-8473

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	6 et 7
L'année 1987-88 au CQDA	8
L'Office des personnes handicapées du Québec fête son 10 ^{ième} anniversaire	9
L'Hôtel de Ville de Montréal ouvre ses portes aux handicapés	9
Mai, mois de l'ouïe à l'I.R.D.	10
Une francophone à l'exécutif de l'ASC	11
Quatre sourds francophones à Ottawa	11
La journée conjointe d'information AAPA-CQDA	12 et 13
Un grand bonjour, en direct de la capitale américaine De notre correspondant à Washington, Serge Gariépy	14 et 15
20 ^{ième} anniversaire de l'ASS	16 et 17
Réunion des Anciens de l'École Mackay	18 et 19
The Mackay Deaf School Reunion	19 et 20
Perfectionnement en enseignement des langues signées	21
La soirée Rétro de la SCQS: une excellente initiative	22 et 23
La SCQS forme un comité pour la protection de la LSQ	23
Le CAE rend hommage à Claire Mélançon	24
Atelier de mime à l'école Gadbois	25
Deux étudiantes déterminées	26 et 27
20 ^{ième} Couronnement de la Reine des Mères du CLSM	28
Décès, naissances, etc.	29
Nouvelles de la Mauricie	29
Défi Sportif '88	30 et 31

Page couverture:

Photo du haut: Lors de la célébration du 20^{ième} anniversaire de l'Association des sourds de Sherbrooke, Inc., tous les anciens présidents et anciennes présidentes de cet organisme ont fièrement entouré la plaque commémorative des vingt ans de leur association. Photo du bas: Lors du brunch qui a souligné le dixième anniversaire du Manoir Cartierville, le 19 juin dernier, quelques-uns des membres du conseil d'administration fondateur et du conseil actuel se sont trouvés réunis. Tous ont su rester jeunes!



ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Yvon Mantha
Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc
Carte de membre: 5,00\$ par année.



Le bénévolat: une succession difficile à assumer

L'occasion m'étant donnée, c'est un défi nouveau pour moi de prendre la relève pour l'éditorial de ce numéro-ci, moi qui ai plutôt l'habitude d'agir comme journaliste et collaboratrice à cette revue qui, soit dit en passant, prend de plus en plus de crédibilité et de poids dans le monde des sourds et des intervenants en surdit  québécois.

Comme la plupart des gens sont pr sentement en p riode de vacances, les activit s des diff rents organismes impliqu s en d ficience auditive sont au ralenti. Le moment est donc propice   un retour sur les activit s v cues depuis le d but de l'ann e, ainsi qu'  la r flexion sur le pr sent et l'avenir de ces organismes. Et cette r flexion risque d' tre riche en d couvertes!

En effet, en faisant le tour des organismes de, ou pour les sourds, on ne peut s'emp cher de constater que ce sont presque toujours les m mes qui occupent les postes de d cision. Je ne veux bl mer personne, mais il demeure qu'  la longue, le fardeau des responsabilit s devient lourd moralement et m me physiquement. Et les nouvelles recrues se font rares. Les jeunes h sitent   s'impliquer, sentant qu'une barri re les s pare des plus vieux. Ils ont l'impression de ne pas  tre   la hauteur, m me quand on leur dit d'essayer quand m me.  galement, la natalit   tant   la baisse, il y a de moins en moins de personnes sourdes, et celles qui existent (les jeunes surtout) sont d sormais diss min es partout   travers le Qu bec,   cause de la politique d'int gration scolaire. Leur sentiment d'appartenance   la communaut  culturelle des sourds s'en trouve donc amoindri par rapport au sentiment qui pr vaut parmi les sourds plus  g s ayant fr quent  les anciennes  coles r sidentielles (aux Institutions des Sourds et des Sourdes de Montr al et   l'Institut des Sourds de Charlesbourg).

Les personnes sourdes de 30 ans et plus constatent en effet un effritement progressif de la culture propre aux sourds. Ils craignent pour les jeunes qui, eux, demeurent inconscients de la situation. Ce n'est donc pas sans raison que vous remarquerez, dans les pages du pr sent num ro, un article relatant la cr ation d'un comit  pour la protection de la Langue des signes qu b cois (LSQ). C'est pour nous une fa on de sauvegarder notre culture, comme l'ont fait les Am rindiens pour sauvegarder leurs territoires. Aujourd'hui, les gouvernements les  coulent et les respectent davantage. Alors pourquoi n'en serait-il pas de m me pour nous, les sourds? La

seule chose qui nous rapproche des handicap es est notre probl me de communication. Car nous sommes bien davantage une minorit  culturelle (il faudrait plut t dire une minorit  dans la minorit !) qu'un groupe de personnes handicap es. Notre Sommet qu b cois en d ficience auditive de janvier-f vrier 1986 a d'ailleurs ouvert la voie pour une plus grande reconnaissance de nos droits par les instances gouvernementales, alors il faut continuer d'en profiter. C'est un combat de tout instant.

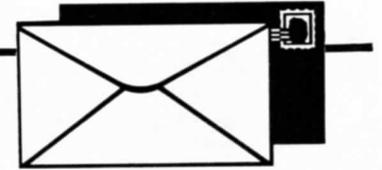
Mais vivre avec les personnes sourdes, travailler avec elles pour am liorer leurs conditions de vie n'est pas de tout repos. Combien de fois ai-je entendu dire: «Ah! je suis tann (e)! Je suis rendu(e) au bout de mon rouleau. Comme on n'avance pas, puisqu'on se chicane toujours, je lâche tout!». Mis   part certains leaders sourds, ce sont surtout des sp cialistes, des p dagogues et quelques intervenants qui veulent de tout leur c ur donner aux personnes sourdes la chance d'acc der   un niveau de vie meilleur. En d pit des controverses qu'elles soul vent parfois, je peux quand m me lever mon chapeau   ces personnes, car leur implication est pour nous un stimulant.

  l'issue de ces constatations, on se rend facilement compte que le bénévolat est un travail parfois ingrat, mais toujours indispensable pour l'am lioration des conditions de vie des personnes sourdes dans la soci t  d'aujourd'hui. On n'a, pour en avoir la preuve, qu'  comparer les conditions de vie des sourds d'aujourd'hui   ce qu'elles  taient en 1960... M me si c'est parfois un travail ingrat, le bénévolat au sein des organismes de sourds procure toujours un jour ou l'autre   ceux qui s'y consacrent la satisfaction d'avoir accompli quelque chose d'essentiel   la soci t  et au mieux- tre de nos semblables. Mais d'abord et avant tout faut-il avoir le courage et surtout la volont  de s'impliquer, tout en respectant bien s r la culture propre aux sourds.

Note de la r daction :

Afin d'accro tre la diversit  des opinions exprim es en page  ditoriale, les auteurs des articles de VOIR DIRE peuvent  tre des personnes diff rentes d'une  dition   l'autre. Cependant l' ditorial demeure un commentaire de l'actualit  touchant le monde des sourds, avec une port e sociale et politique. Nous esp rons que cette coll gialit  int ressera davantage nos lecteurs. Bonne lecture!

La parole est aux lecteurs



Monsieur Arthur LeBlanc
Directeur de la revue

Il y a quelques semaines, la Fondation des sourds du Québec a congédié deux employés sourds pour les remplacer par des entendants (elle a engagé une secrétaire-réceptionniste, le 2 mai dernier). Le motif? Les sourds ne remplissaient pas les exigences des postes (décrits dans chaque relevé d'emploi), c'est-à-dire qu'ils étaient considérés incompetents, ou que leurs activités en cours d'emploi étaient en-dehors des exigences de ces emplois.

Nous, les deux employés sourds victimes de ces congédiements, pensons qu'il s'est agi là de favoritisme, notre patron ne nous ayant pas fourni d'explications claires lors de nos deux dernières rencontres. Par conséquent, nous désirons donner ici notre version des faits, afin que tous connaissent les vraies circonstances qui ont entouré notre congédiement.

Au début du projet, notre premier patron avait embauché deux personnes sourdes (nous-mêmes), agissant ainsi contre la volonté de certains dirigeants de la FSQ. Cette personne avait réussi à convaincre ces dirigeants qu'il était important d'embaucher des personnes sourdes pour développer la collaboration entre la FSQ et les associations, ainsi que pour permettre aux personnes sourdes d'intégrer le marché du travail et d'apprendre à travailler en équipe avec des entendants.



Jules Desrosiers



Mathieu Larivière

Notre patron se disait très optimiste, il était convaincu que ce projet allait réussir. Nous, les employés sourds, y avons cru aussi, mais la FSQ n'était pas vraiment convaincue.

Lors d'une réunion des associations résidentes au Centre de la Surdit  de Montr al, tenue le 3 mars dernier, une discussion assez tumultueuse opposa les repr sentants de la FSQ et certaines associations. Au cours de cette discussion, deux ou trois personnes ont m me accus  notre patron d' tre incompetent comme administrateur du Centre de la Surdit .

Suite   cette r union et apr s une p riode de r flexion de trois semaines, la FSQ d cidait finalement de cong dier notre patron ainsi qu'une autre personne  galement   l'emploi de la FSQ, pr textant des difficult s budg taires suite au succ s mitig  de leur r cente campagne de financement. Mais ces raisons n' taient pas suffisamment explicites. On pourrait penser que la FSQ voulait, par ce moyen, asseoir encore davantage son contr le sur les associations.

Le 30 mars, au moment de quitter son emploi, notre patron nous a dit avoir propos    la FSQ que le projet soit transf r    une association de personnes sourdes. Mais le lendemain, la directrice g n rale

de la FSQ nous annon ait que celle-ci conserverait la direction du projet, mais sans nous informer de son intention d'y apporter des changements.

La semaine suivante, soit le 7 avril, on nous informait que la FSQ d siraient modifier le projet en cong diant les deux employ s sourds pour les remplacer par des employ s entendants, et cela dans le but suppos  d'am liorer la qualit  de service. Nous recevions le lendemain notre avis officiel de mise   pied, dont les raisons nous paraissent obscures: on pr textait que nous n'avions pas re u beaucoup de clients dans le cadre du projet et, pour ce qui est du secr taire (mon coll gue de travail), qu'il  tait pr f rable qu'il soit remplac  par une personne entendant capable d'utiliser le t l phone. Pourtant, l'existence du Service de relais Bell minimisait largement ce pr tendu obstacle   notre comp tence, bien que nous aurions compris et accept  que la FSQ embauche une secr taire plus comp tente que Mathieu Larivi re.

Mais ce ne fut pas le cas, et nous avons  t  tr s d  us de constater que la FSQ avait embauch , en date du 2 mai dernier, une secr taire-r ceptionniste manifestement moins comp tente que M. Larivi re, puisqu'elle ne pouvait pas communiquer en langage gestuel et qu'elle avait de la difficult    comprendre ce que les personnes sourdes lui disaient.

Voil  les raisons invoqu es pour justifier notre cong diement. Elles ne nous semblent pas valables; elles seraient m me plut t louches. La FSQ a cong di  deux personnes sourdes pour les remplacer par une personne entendant (une deuxi me employ e entendant pourrait avoir  t  ajout e depuis) qui fait un travail ressemblant beaucoup   celui accompli auparavant par les deux anciens employ s de la FSQ qui ont  t  cong di s le 29 mars dernier. On nous avait pourtant dit que nous serions remplac s par une personne entendant qui agirait comme interpr te-accompagnatrice, mais cela ne semble pas s' tre concr tis . L'ancienne secr taire du Centre de la Surdit  ayant remplac  mon ancien patron, la nouvelle secr taire-r ceptionniste s'acquitte surtout d'un travail de secr tariat pour la FSQ au lieu du travail pr vu dans le cadre du projet et pour lequel on m'avait embauch  ainsi que Mathieu Larivi re. On dirait que la FSQ a voulu profiter de la situation pour faire payer le salaire de sa secr taire-r ceptionniste par le projet f d ral, pour faire des  conomies budg taires.

En conclusion, voici un r sum  de la situation. Avant le 31 mars, le FSQ payait le salaire de trois employ s, et le projet f d ral payait le salaire de trois autres employ s, dont deux personnes sourdes, pour un total de six employ s. Apr s le 2 mai, si le nombre d'employ s affect s au projet f d ral  tait demeur  inchang  (trois), la FSQ aurait quatre employ s, tous des entendants, mais la FSQ ne paierait le salaire qu'  une seule employ e, la coordonnatrice, les trois autres employ s  tant pay s par le projet f d ral.

Les plus punis, dans tout cela, ce sont encore une fois les personnes sourdes. La strat gie de la FSQ a tr s bien fonctionn , et rares sont les personnes qui ont d couvert les ruses employ es par la FSQ dans cette affaire. Par cette lettre, nous visons   informer les personnes sourdes et   leur demander de bien comprendre la situation, car nous reculons plut t que d'avancer. Nous ne comprenons pas pourquoi les associations r sidentes au Centre de la Surdit  ne nous accordent pas l'appui n cessaire pour que nous puissions r int grer nos emplois.

**Jules Desrosiers et
Mathieu Larivi re**

Le 10 mai 1988



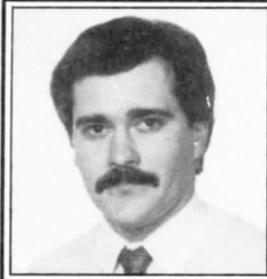
CENTRE QU B COIS DE LA D FICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

10 055 avenue Papineau, Montr al, Qc H2B 1Z9 - T l.: 381-2844 (ATS) 381-4028 (VOIX)

Le Centre qu b cois de la d ficiance auditive (CQDA) est un organisme de promotion  tabli depuis 10 ans. Il cherche   am liorer la qualit  de vie des d ficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdit .

Tous les organismes oeuvrant en d ficiance auditive sont invit s   se joindre au CQDA.

**Jean-Guy Beaulieu,
directeur g n ral**



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

François LAMARRE



DÉJÀ 10 ANS, FÊTONS ENSEMBLE!

Les festivités entourant le 10^e anniversaire du Manoir Cartierville se sont poursuivies ces dernières semaines. Ainsi, le samedi 7 mai dernier fut organisé une danse avec orchestre, suivie d'un buffet pour les résidents du centre d'accueil et les usagers du centre de jour Roland-Major. Une fête qui a été fort appréciée, particulièrement par plusieurs personnes sourdes-aveugles qui firent quelques danses avec les membres du personnel présent. À ce sujet, il faut mentionner la surprise des musiciens qui n'avaient jamais imaginé que des personnes privées de la vue et de l'ouïe puissent danser et s'amuser autant lors d'une fête.

Par la suite, quelques autres activités furent réalisées, notamment la présentation d'un vidéo relatant les débuts du Manoir Cartierville, suivie d'un bingo qui fit salle comble. Un brunch eut lieu dimanche le 19 juin dernier, auquel une centaine de personnes étaient invitées, dont des membres du premier conseil d'administration, des membres du conseil actuel, des bénévoles, des employés ayant 10 ans d'ancienneté, des représentants de la communauté sourde et plusieurs amis du Manoir Cartierville. Madame Kathleen Verdon, du comité exécutif de la ville de Montréal, vous a honoré de sa présence. Le brunch, préparé par le chef du service alimentaire et son équipe fut à la hauteur de leur réputation. Par la suite, les invités visitèrent une exposition des oeuvres de plusieurs employés du Manoir Cartierville dans les domaines de la photographie de la peinture et de la sculpture.

Enfin, le 20 juin plusieurs employés du Manoir Cartierville firent une démonstration de leurs talents, que ce soit en chanson, en chanson interprétée en langage gestuel et même dans la présentation d'un spectacle de chien "savant". Le 21 juin, quelques employés organisèrent une dégustation de leurs talents culinaires, où le jury fut constitué des membres du comité des résidents. Ceux-ci apprécièrent beaucoup les vins maison, le saumon fumé et le dessert charlotte russe, où la diète fut oubliée l'espace d'un dîner.

Bref, des activités pour tous les goûts, où la bonne humeur était de mise.

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES SOURDES

Le comité consultatif sur le projet d'aménagement du site des ateliers Rosemont de la ville de Montréal, devant lequel la corporation "Habitations personnes âgées sourdes de Montréal" a fait des représentations, a recommandé au comité exécutif de la ville de Montréal de retenir un terrain sur ce site pour un bâtiment de dix-huit à vingt logements. La corporation entend maintenant orienter ses représentations auprès du comité exécutif de la ville de Montréal, qui doit se prononcer prochainement quant à la vocation future de ce site.

Pour les lecteurs de VOIR-DIRE qui ne connaissent pas ce site, mentionnons qu'il est situé tout-à-côté de la station de métro Rosemont, ce qui en fait un terrain avantageusement situé.

Un projet défi-88 a été octroyé à la corporation "Habitations personnes âgées sourdes de Montréal" pour deux étudiants qui seront chargés de faire une enquête auprès des personnes âgées sourdes, pour constituer une liste des futurs résidents. De plus, une analyse des besoins sera faite afin de déterminer l'aménagement de la résidence. Les étudiantes Danielle Morin, sourde gestuelle, et Carmela Valente, déficiente auditive oraliste, ont été choisies pour ce travail d'été. Le résultat de leurs efforts nous permettra d'étoffer notre prochaine demande de subvention pour la construction de cette résidence.

Photographe : Jean-Marc LACHAMBRE



Quelques membres du Conseil d'administration fondateur et du Conseil actuel du Manoir Cartierville, tout heureux de poser ensemble à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Manoir.



Madame Verdon, soulignant dans son allocution les 10 ans du Manoir Cartierville. Elle est ici interprétée gestuellement par Monsieur François Lamarre, Directeur des ressources humaines au Manoir Cartierville.



De gauche à droite: Madame Kathleen Verdon, du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Soeur Marie-Paule Levaque, présidente actuel, et Monsieur J.-L. Mayrand, président-fondateur.

(suite et fin)



De gauche à droite: Mme Laframboise, Mme Lafontaine, M. Lafontaine, M. Boulay et M. Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville.



Nous reconnaissons ici Sr. Levaque, Mme Verdon et M. et Mme Lafontaine, autour du buffet.



Nous reconnaissons d'abord, à gauche, M. Lamarre, directeur des ressources humaines au Manoir Cartierville, puis, à droite et de gauche à droite, Madame et Monsieur Arthur LeBlanc, Monsieur Roland Major et Monsieur Jean-Guy Beaulieu, tous membres de la Corporation "Habitations personnes âgées sourdes de Montréal".

Un collaborateur s'en va, un autre arrive...

L'équipe de la revue regrette le départ de Richard Charon, qui nous quitte pour entreprendre des études, Richard collaborait à VOIR DIRE depuis trois ans déjà, et ses écrits ont toujours été très appréciés. C'est pourquoi nous désirons lui exprimer publiquement notre reconnaissance et notre appréciation. Tout en le remerciant bien chaleureusement, nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa nouvelle voie, et nous souhaitons ardemment de le voir revenir dans nos pages un jour, quand son cœur le lui dira.

D'autre part, si "Jeunesse à la page" disparaît avec le départ de son chroniqueur attitré, l'équipe s'enrichit néanmoins d'un nouveau et précieux collaborateur, en la personne de Serge Gariépy, qui s'adressera à vous depuis Washington, aux États-Unis, où il réside maintenant, par le biais d'une nouvelle chronique, intitulée "Info-Échanges". Serge est déjà bien connu parmi les sourds québécois, pour avoir travaillé quelque temps au CQDA et à l'AAPA. Il est diplômé de l'Université Gallaudet et il enseigne présentement, au niveau élémentaire, à l'école de démonstration Kendall, sise sur le campus de l'Université Gallaudet.

Nous espérons que son apport à la revue sera riche en informations et en échanges d'idées. VOIR DIRE est fière de pouvoir compter sur un correspondant au sein de cet endroit névralgique du monde des sourds qu'est l'Université Gallaudet.

- La direction

Pilon®

FOURNITURES
DE BUREAU

Siège social: 666, boul. St-Martin Ouest,
Laval (Québec), H7M 5G4

Commandes téléphoniques:

Montréal: 332-4440 Extérieur: 1-800-363-8259

Service de représentants & administration

Montréal: 629-6666 Extérieur: 1-800-363-4270

Fax: 629-4440 TÉLEX: 055-61758

Connaissez-vous la revue

VOIR DIRE ?

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez chez vous, par la poste.

Quoi de mieux ? !!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

abonnement

Veillez m'abonner à la revue "Voir Dire" pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 15,00\$ fait à l'ordre de: revue "Voir Dire".

(Pour tout paiement, un reçu sera automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ()

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue VOIR DIRE

10 055 Papineau

Montréal, Qc. H2B 1Z9

Tél.: (514) 727-8473 (ATS)

L'année 1987-88 au C.Q.D.A



Jean-Guy BEAULIEU
Directeur-général du C.Q.D.A.



La fin de mars donne l'occasion à la plupart des associations comme la nôtre de faire le bilan des activités de l'année qui se termine. Voici très brièvement le rapport qui a été présenté à l'assemblée générale du CQDA, le 14 mai dernier.

Suivi du Sommet sur la déficience auditive (1986)

Le Centre québécois de la déficience auditive a publié le document-synthèse des recommandations de ce Sommet. La traduction en langue anglaise sera terminée bientôt et les personnes et associations anglophones en recevront copie.

Le Conseil d'administration du CQDA a tenu une session d'études pour analyser et mettre à jour ce document-synthèse, qui sera acheminé vers chaque ministère, organisme, régie ou établissement concerné par ces recommandations. Un suivi sera fait des activités ou projets des organismes-cibles dans le sens des recommandations du Sommet.

Service de relais Bell

Le service de relais Bell fonctionne depuis onze (11) mois au Québec, et traite maintenant une moyenne de mille (1 000) appels par jour. Un comité aviseur est responsable de faire connaître à Bell la perception des utilisateurs face à ce service. L'ampleur de la demande a surpris la compagnie et elle doit constamment s'ajuster aux attentes des clients sourds et entendants.

Expansion du CQDA

Le CQDA regroupe maintenant 37 associations ou organismes: 24 membres actifs et 13 membres associés. Deux nouvelles régions se sont ajoutées: Outaouais et la Montérégie (secteur du sud-ouest de Montréal). Notre objectif de représenter les 11 régions administratives n'a pas été réalisé, faute de ressources, mais nous pensons pouvoir l'atteindre au cours de l'an prochain.

Suite à un appel aux artistes sourds, un LOGO a été conçu: la fleur de lys identifie maintenant notre Centre.

Un nouveau dépliant bilingue a été imprimé qu'il nous fait plaisir de remettre aux personnes ou organismes qui en font la demande.

Collaboration avec le gouvernement fédéral

Nous avons des rencontres fructueuses avec les fonctionnaires du Secrétariat d'État et des projets concernant la vie associative et le leadership qui pourront se réaliser avec l'obtention de subventions.

Le ministère Emploi et Immigration Canada collabore aussi étroitement avec nous pour nous informer et aussi nous faire profiter des différents programmes d'emploi ou de développement de l'emploi.

Nous avons des échanges continuels avec le CRTC, relativement à notre insatisfaction en regard des émissions sous-titrées en français. Au Canada anglais, les personnes sourdes et malentendantes anglophones peuvent louer des cassettes sous-titrées codées de presque tous les films produits en Amérique du Nord. Les francophones n'ont pas cette chance. Ils dépendent des diffuseurs et des services spécialisés sur le câble pour avoir des films sous-titrés codés. Nous comptons faire des pressions pour que la situation s'améliore le plus rapidement possible.

Collaboration avec le gouvernement provincial

Tous les ministères ont été contactés dans le cadre des recommandations du Sommet. Le ministère des Communications et la Régie de l'Assurance automobile sont des interlocuteurs particulièrement sensibilisés à nos problèmes.

L'Office des personnes handicapées du Québec pilote plusieurs dossiers et nous sommes régulièrement consultés sur l'accès à l'information gouvernementale: communications par l'imprimé, de personne à personne, par l'audio-visuel et par le téléphone. Une proposition de service universel d'interprétation visuelle est présentement discutée.

Activités de sensibilisation

Le CQDA collabore aux revues qui s'adressent aux personnes déficientes auditives: VOIR-DIRE, ENTENDRE, et à l'émission télévisée "COUP D'OEIL".

Nos associations affiliées reçoivent régulièrement de l'information sur les divers dossiers qui touchent la surdité. Un bulletin de liaison bimestriel véhiculera l'information l'an prochain.

Dans le cadre du mois de mai, mois de l'Ouïe, et avec la collaboration de Bell Canada, nous avons pu distribuer deux mille (2 000) affiches françaises et anglaises ainsi que des pochettes publicitaires. Quarante journaux ont été contactés et ont reçu la documentation.

Participation

Nous avons participé au Congrès de l'Association québécoise des interprètes en langage visuel et au Colloque sur la situation des personnes âgées sourdes de la région de Mtl, ainsi qu'aux Assemblées publiques et aux conférences organisées par l'Institut Raymond-Dewar.

Le CQDA est membre actif de la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées (COPHAN) et participe à différents comités: membership, transfert des programmes, etc.

Conclusion

Notre bureau de Montréal emploie trois personnes: un directeur général, une secrétaire bilingue et une agente d'information. Nos opérations sont désormais informatisées.

Nous devons recourir à des activités de levées de fonds, si nous voulons réaliser nos projets d'expansion.

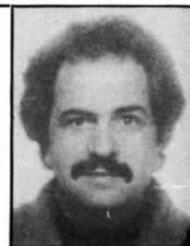
La principale préoccupation de notre Conseil d'administration est de revendiquer les droits et les intérêts des personnes déficientes, en tenant compte des recommandations du Sommet de 1986 et de susciter la création de services qui répondent aux besoins de la communauté sourde québécoise.

Enfin, il nous semble urgent de prioriser les actions suivantes:

- préparation d'une planification stratégique
- meilleure circulation de l'information
- référence continue à nos objectifs
- motivation et mobilisation de nos membres
- sensibilisation du public.



prop.:
Raphaël Desantis



CARROSSERIE R.D. enr.

CENTRE AUTO ASTRO inc.

SPECIALITÉS:

**DÉBOSELAGE - PEINTURE
ESTIMATION GRATUITE**

271-4833
(ATS)

304 est rue St-Zotique
(coin Henri-Julien)
Montréal, Qué. H2S 1L6



L'Office des personnes handicapées du Québec fête son 10^{ième} anniversaire

«À part... égale»

Arthur LEBLANC

Lors de sa dernière réunion à Ste-Foy, le 2 juin dernier, les membres du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec ont organisé une réception pour souligner le 10^{ième} anniversaire de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. Cette réception a eu lieu au 31^{ième} étage du prestigieux Complexe G du gouvernement québécois, d'où la vue s'étend sur toute la ville de Québec.

Parmi les invités, on pouvait remarquer, entre autres, l'Honorable Robert Dutil, ministre responsable de l'OPHQ, ainsi que des haut-fonctionnaires des ministères partenaires de l'OPHQ: MSSS, MMSR, MEQ, RAAQ, RAMQ, etc. Il y avait au total 85 invités. La première présidente de l'OPHQ, Madame Laurette Champigny-Robillard, était également présente.

Lors de son allocution, le président actuel de l'Office, Monsieur Paul Mercure, a souligné les divers accomplissements de l'OPHQ au cours de ses premiers dix ans d'existence, tout en n'oubliant pas de souligner qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Il a mentionné entre autres l'aide matérielle accordée aux déficients auditifs, qui leur a permis de franchir



De gauche à droite: l'Honorable Robert Dutil, Ministre responsable de l'OPHQ, M. Paul Mercure, président et directeur général, Mme Laurette Champigny-Robillard, première présidente, et M. Gaston Perreault, premier vice-président.
Photos: Communication-Québec

des pas importants dans le domaine de l'accès à la communication. Il a aussi rappelé l'établissement du Service de relais Bell. Bien que ce service ne soit pas le fruit du travail de l'OPHQ, l'Office a néanmoins contribué financièrement à sa mise sur pied.

Il reste à espérer que les dix prochaines années verront d'autres domaines devenir accessibles aux personnes sourdes.



L'Hôtel de Ville de Montréal ouvre ses portes aux handicapés

Par Arthur LEBLANC
Représentant du CQDA

Le 31 mai dernier, à l'occasion de la Semaine nationale de sensibilisation aux personnes handicapées, la ville de Montréal organisait une réception avec conférence de presse pour souligner cette campagne de sensibilisation. Cet événement était sous la présidence du Dr. Gérard Legault, conseiller municipal.

Par cette initiative, la ville désirait souligner sa participation à l'intégration sociale des personnes handicapées, par son implication dans les cinq domaines suivants: logement, travail, transport, loisirs et éducation.

En tant que représentant du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), j'en ai profité pour demander au Dr. Legault pourquoi la Ville de Montréal n'embauche-t-elle plus de personnes sourdes, comme c'était encore le cas il y a quelques années? Présentement, il ne reste presque plus de personnes sourdes à l'emploi de la Ville, à cause des départs de retraite, etc.

L'autre dossier qui nous tient beaucoup à coeur est celui d'une résidence pour personnes âgées sourdes. Le conseiller Legault a pris bonne note de ces deux points, et a annoncé que la Ville avait embauché Monsieur Marcel Cajelait au poste de coordonnateur du programme d'embauche de personnes handicapées. Par conséquent, pour toute information supplémentaire, les personnes sourdes peuvent rejoindre M. Cajelait à son bureau, en composant le numéro 872-5842 (voix ou ATS).

Nous sommes heureux de constater la volonté manifestée par la Ville pour remédier à la situation défavorable dans laquelle les sourds se trouvent présentement en ce qui concerne les opportunités d'emploi dans la fonction publique municipale. Il reste cependant à voir comment cette volonté se traduira dans les faits. Pour cela, j'invite tous les sourds à la recherche d'un emploi à regarder du côté de la Ville de Montréal. Bonne chance!



De gauche à droite: M. Arthur LeBlanc, posant des questions au représentant de la ville; un employé municipal; Mme Johanne Duval-Roy, interprète gestuel; M. Marcel Cajelait, coordonnateur et Dr Gérard Legault, président de la journée.
Photos: Ville de Montréal

Association au Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs



3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE



Mai, mois de l'ouïe à l'I.R.D.

Par **Monique GAUTHIER**
Collaboration spéciale



Tout a été mis en oeuvre afin de permettre à l'auditoire la meilleure compréhension possible des conférenciers.

Encore cette année, l'Institut Raymond-Dewar a perpétué la tradition de sa campagne de mai. En plus d'une campagne d'information dans différents établissements de santé publics et privés, axée sur les problèmes de communication chez les personnes âgées, une journée "portes ouvertes" s'est également déroulée vendredi le 13 mai dernier à l'I.R.D.

À cette occasion, quatre conférences étaient inscrites au programme de la journée. Celles-ci traitaient notamment des services offerts à l'Institut Raymond-Dewar, des aides techniques ainsi que de l'intervention de réadaptation auprès des personnes âgées du Centre Roland-Major et de la pratique orthophonique et audiologique en gérontologie.

Plus d'une centaine de personnes furent au rendez-vous. De ce nombre, plusieurs ont eu, tout à loisir, le temps de visiter les salles de démonstration des aides techniques ainsi que notre centre de documentation, le plus complet au Canada, concernant la déficience auditive.

Le comité organisateur se félicite du succès de cette journée qui, rappelons-le, avait pour objectif de mieux faire connaître les divers services offerts aux personnes présentant une perte auditive due au vieillissement.



Un mot de bienvenue à l'assistance, prononcé par Anne de la Durantaye, membre du comité organisateur, quelques minutes avant l'exposé de Pierre Lalonde sur les divers services offerts à l'I.R.D.



On reconnaît ici Bernard Giraldeau, audiologiste, et Lili Bernstein, Présidente de C.H.I.P. qui nous a livré un témoignage sur son utilisation des aides technologiques.



Troisième conférencière de la journée, Christiane Matte, audiologiste, a entretenu l'assistance sur son travail d'intervention auprès des personnes âgées du Centre Roland-Major.



Dans la salle des aides techniques, André Marotte expérimentar un télébraille.
Photographe : Jean-Marc LACHAMBR



AUDIOLOGISTES NORMANDIN, LIMOGES & ASSOCIÉS

MEMBRES DE LA CORPORATION
PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES ET
AUDIOLOGISTES DU QUÉBEC

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DE PLUS DE 10 ANS

Dr Nicole Normandin, Ph.D

Lucie Limoges, M.O.A.

7803 St-Denis, Montréal, Qc. H2R 2E9 (514) 279-1782 - TTY / ATME

SERVICES POUR PERSONNES AVEC PROBLÈMES
AUDITIFS surdité, bourdonnements d'oreilles,
troubles d'apprentissage...

SERVICE DE:

- Consultation
- Expertise diagnostique
- Prévention
- Intervention individuelle et de groupe (counselling...)
- Recherche-conseil
- Service à domicile
- Suivi et référence



Une première

Une francophone à l'exécutif de l'ASC



Lysette LAMONTAGNE
Membre hors-cadre de l'ASC

Du 20 au 22 mai dernier, avait lieu à Toronto le congrès/assemblée générale annuelle de l'Association des sourds du Canada, à l'hôtel Brownstone. Vingt directeurs provinciaux, tous des sourds, étaient présents.

Le 22 mai avait lieu l'élection du Comité exécutif de l'ASC pour l'année 1988-1989. De sept directeurs qu'il comptait jusqu'à maintenant, ce comité est passé cette année à cinq directeurs, en raison de restrictions budgétaires. La composition du Comité exécutif de l'Association des sourds du Canada pour 1988-1989 est donc la suivante:

Président: Henry Vlug (Colombie-Britannique)
Vice-président: Len Mitchell (Ontario)
Secrétaire: Jo-Anne Stump (Québec)
Trésorier: Allard Thomas (Saskatchewan)
Membre hors-cadre: Lysette Lamontagne (Québec)

Tel que décidé il y a deux ans par un amendement aux Règlements de l'ASC, il était obligatoire qu'une personne sourde francophone fasse partie du Comité exécutif. Eh! bien, je suis heureuse de constater que l'ASC a finalement respecté ce principe.

L'an prochain, le congrès annuel de l'ASC se tiendra à Halifax, du 30 juin au 4 juillet 1989. La présence de traducteurs-interprètes ASL/LSQ est prévue à l'intention des délégués francophones.

Un atelier de travail spécialement organisé pour les sourds francophones sera aussi organisé. Le thème de cet atelier sera, je crois, "Qu'est-ce que l'ASC peut faire pour vous?". Espérons que les sourds francophones répondront en grand nombre à cette invitation.



Quatre sourds francophones à Ottawa

Par Lysette LAMONTAGNE
Ex-membre hors-cadre du CCCDA

Le Conseil canadien de co-ordination de la déficience auditive tenait son congrès/assemblée générale annuelle à Ottawa, du 17 au 19 juin derniers. Il s'agit d'un organisme national de coordination en déficience auditive, composé de 24 représentants anglophones et francophones, venant de toutes les provinces canadiennes. Ces représentants sont des personnes sourdes, des déficients auditifs (malentendants) et des inter-

venants entendants en déficience auditive. Les représentants francophones du Québec sont Pierre-Noël Léger et Mireille Caissy, et les représentants anglophones sont moi-même et mon mari Peter.

Dimanche le 19 juin avait lieu l'élection du Comité exécutif pour l'année 1987-1988. Voici la liste des élus:

Président: Robert Geldart (Nouveau-Brunswick)
Vice-président: Mary Jackson (Ontario)
Secrétaire: Valérie Bédard (Colombie-Britannique)
Trésorier: Ian Gillespie (Manitoba)
Membre hors-cadre: Mireille Caissy (Québec)
Président sortant: Everett Cross (Terre-Neuve)

Pour ma part, j'ai été membre hors-cadre du CCCDA pendant 4 ans. Mon deuxième mandat de deux ans étant maintenant terminé, je suis heureuse de laisser ma place à une plus jeune: Mireille Caissy. Mais j'ai beaucoup aimé ma participation au Comité exécutif, où j'ai apprécié l'ouverture d'esprit de tous les membres, que j'admire beaucoup.

À la prochaine!



- cabines d'esthétique
- art et technique de la coiffure
- esthéticienne diplômée
- coiffure personnalisée

tour jean-talon



ATS 273-1108

Voix 273-8622



1302 STE-CATHERINE EST
MONTREAL, P.Q.

H2L 2H5



FACE BEAUDRY

ATS 521-5141

Voix 523-3109

plaza granby

375-1554



La journée conjointe d'information AAPA-CQDA:

Pour une revitalisation de la culture sourde

Robert FORGUES
Collaboration spéciale

(suite et fin)

Un cas intéressant

Après la présentation d'un document audio-visuel et une pause-santé, on donna d'abord la parole à M. Jules Desrosiers, dont l'expérience de vie unique mérite d'être racontée. Voici. Les parents de Jules sont sourds, et lui-même naquit sourd. Comme ils vivaient à la campagne, Jules grandit auprès d'eux durant sa petite enfance, et la seule langue utilisée à la maison était la LSQ. Les plus proches voisins résidaient à quelques kilomètres de distance, et la famille n'avait presque aucun contact avec eux. Les seuls visiteurs étaient des sourds. Jules a donc grandi dans un climat où la surdité et le langage gestuel étaient choses normales, et jamais il ne s'est imaginé que l'univers était peuplé de gens entendants qui détenaient tous les pouvoirs. Ce n'est qu'à son arrivée à l'école, à l'Institut des sourds de Charlebourg, qu'il a eu la surprise de rencontrer vraiment des entendants, et de constater qu'ils s'exprimaient oralement et non par signes et que, malgré tout, ils se comprenaient parfaitement. Jules ne savait pas encore ce que c'était que d'entendre. Il fut donc terriblement choqué lorsqu'il se rendit compte que son état de surdité, qu'il considérait comme la chose la plus normale au monde, était en fait un handicap qui le mettait à part des autres. Il a eu beaucoup de difficulté à accepter le fait que c'étaient les entendants qui étaient "normaux", alors que les sourds étaient considérés imparfaits par les entendants. Ce fut pour lui un véritable choc culturel.

M. Desrosiers n'a jamais oublié cette expérience de la découverte du monde entendant à son entrée à l'école. Cela lui a donné une conscience aiguë de son identité culturelle sourde. C'est pourquoi il veut que la communauté des sourds défende efficacement sa langue et sa culture. Pour lui, si les sourds américains l'ont fait avec succès, et que **plusieurs** d'entre eux sont aujourd'hui détenteurs de doctorats et qu'un d'eux est même devenu président de l'Université Gallaudet, il est possible qu'on en fasse autant au Québec. C'est pourquoi il désire que la langue des signes québécois remplace le français signé. Il est convaincu qu'il est possible à un enfant sourd d'apprendre le français comme langue seconde sans passer par le français signé, s'il comprend bien la structure linguistique de la LSQ et s'il peut établir des comparaisons entre la grammaire de la LSQ et la grammaire française. Mais pour atteindre ce résultat, il faudra d'abord que la LSQ soit officiellement reconnue comme une langue.



Notre équipe de spécialistes de la LSQ: Serge Brière, Martine Deslongchamps et Jules Desrosiers. Photographie : Jean-Marc LACHAMBRE

Histoire et phonologie de la LSQ

M. Serge Brière est ensuite venu nous donner un bref compte-rendu de l'état actuel des recherches sur la psycholinguistique de la LSQ. Il nous a d'abord présenté un court historique de l'évolution du langage gestuel dans l'enseignement des enfants sourds. Il nous rappela les noms de l'Abbé Charles-Michel de l'Épée, le premier au monde à avoir utilisé un langage gestuel pour enseigner à des sourds, ainsi que des deux des plus célèbres sourd éducateurs de sourds: le français Laurent Clerc et l'américain Thomas Gallaudet. Il nous a raconté comment Thomas Gallaudet s'était rendu en France, où il avait rencontré Laurent Clerc et l'avait convaincu de venir avec lui fonder une école de sourds aux États-Unis. Alors qu'en Europe, le Congrès de Milan, en 1880, interdisait le langage gestuel dans l'éducation des sourds, ce même langage gestuel allait poursuivre son évolution sans entrave en Amérique du Nord anglophone, produisant des résultats académiques, tels que la fondation et la prospérité de l'Université Gallaudet, qui ne seront jamais égalés en Europe. Il a aussi mentionné le nom de deux Américains entendants de notre époque, les Dr. Dennis Cokely et Ursula Bellugi, qui ont fait beaucoup de recherches sur la linguistique de l'ASL (American Sign Language, ou langue des signes américains) et qui n'ont



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

10 055, rue Papineau, Suite 2704
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)
(514) 381-8259 (ATS)

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

_____ \$10.00

UN ORGANISME FINANCÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



(suite)

pas eu peur de défendre la langue et la culture des sourds de ce pays et de leur enseigner la fierté de leur héritage culturel et linguistique. Il a terminé son exposé en rappelant la mémoire de Raymond Dewar, un des pionniers de la recherche linguistique sur le langage gestuel au Québec, et de l'enseignement aux sourds par la LSQ.

Ébauche d'une théorie psycholinguistique de l'apprentissage

Mme Deslongchamps, dont les observations judicieuses sur le processus d'apprentissage d'une langue visuelle pourraient conduire à une révision en profondeur des méthodes actuelles d'enseignement aux enfants sourds, prit ensuite la parole. Constatant que le niveau de lecture et d'écriture du français chez les adolescents sourds se situent souvent au niveau d'une quatrième année de l'élémentaire, et cherchant à remédier à cette déficience, Mme Deslongchamps s'est posé la question suivante: "**Comment un enfant sourd parvient-il à faire le lien entre la graphie (écriture) des lettres et des mots et les signes du langage gestuel?**" Ses réflexions à la suite de ce questionnement l'ont amenée aux constatations suivantes:

1. Il n'est pas nécessaire de savoir parler pour savoir lire. Tous les sourds-muets scolarisés savent lire, même si c'est à des niveaux différents pour chacun.
2. L'enseignement donné à l'école est **oral**, donc différent de la langue maternelle de l'enfant (la LSQ).
3. La plupart des sourds sont des "**Visuels**", c'est-à-dire qu'ils apprennent par les yeux plutôt que par l'ouïe. Or, la mémoire visuelle est différente de la mémoire auditive.
4. Il en résulte des difficultés de mémorisation immédiate, donc de compréhension, quand on mêle des informations auditives à des informations visuelles. Par exemple, il est difficile de mémoriser et de comprendre un message exprimé en français signé, car il contient trop d'éléments du langage parlé, donc auditif, qu'on essaie ici de visualiser en le "**signant**", en espérant qu'il sera compris par l'enfant sourd. Mais la langue française se mémorise par la

mémoire **auditive**, et non par la mémoire visuelle, d'où la confusion et les difficultés de mémorisation des élèves.

5. Comme il est plus difficile de mémoriser visuellement qu'auditivement, il faut que l'exécution des signes soit précise et se conforme fidèlement aux paramètres propres à chaque signe. Par exemple, mal signer les mots "**ne pas faire attention**", "**attention!**", "**soigner**" et "**prêter**" produira facilement des confusions et des erreurs.
6. Pour être bien compris des élèves, les professeurs et interprètes devraient signer en se conformant le plus possible à la structure linguistique de la LSQ, et utiliser les expressions faciales appropriées.
7. Pour accélérer le développement culturel de l'enfant, l'enseignement devrait être bilingue (LSQ/français), mais à la condition de bien distinguer les deux langues. En effet, si les parents ou les professeurs prenaient la peine de bien expliquer aux enfants les différences de structures entre la LSQ et le français, les enfants apprendraient à traduire d'une langue à l'autre, et feraient moins de fautes. Exemple: "**Vas là, pourquoi?**" (LSQ) et "**Pourquoi tu vas là?**" (français). En ne permettant pas de faire de telles comparaisons, le français signé ne peut que causer de la confusion chez l'enfant.

En conclusion, on peut constater qu'en enseignant **très bien** la LSQ aux enfants sourds, on pourra aussi leur enseigner à bien écrire le français, et qu'on n'y parviendra jamais en tentant de mélanger les deux dans un "**jargon**", fut-il appelé "**français signé**" . . . Cependant, le moment n'est pas encore venu d'ouvrir un débat entre les tenants de la LSQ et ceux du français signé. Laissons d'abord Mme Deslongchamps poursuivre ses recherches et, quand le moment sera venu, elle donnera elle-même le signal de la confrontation.

Et c'est sur ces propos très intéressants que cette mémorable journée d'information a pris fin, sur l'heure du souper.

7^e Party de l'Halloween

Organisé par le

Club Abbé de l'Épée

(Sourds de Montréal)

Samedi, le 29 octobre 1988

de 19:00 à 3:00 a.m.

À LA MAISON ROUMAINE

8060, Ave Christophe-Colomb
Montréal (Qc)

(sortie: Métro Jarry est, autobus 193)

*Venez fêter
avec nous!*

Pour informations: **(514) 331-2483**

M. André Maltais, organisateur

Technique
Nadeau



Huguette Godard

Prof. L.S.Q. — Technique Nadeau

T.T.Y. ou VOIX: **(514) 648-1261**

tous les avant-midi et le lundi soir

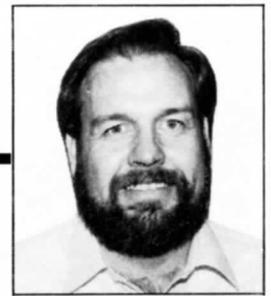
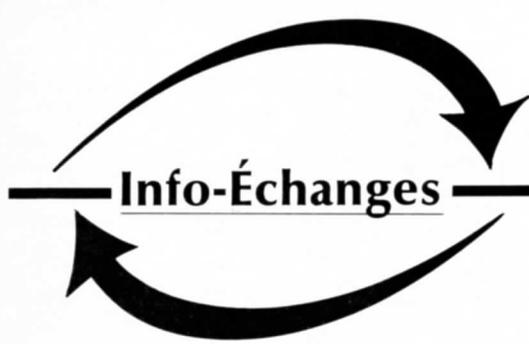


Association des Sourds de Victoriaville Inc.

Case Postale 844, Victoriaville (Québec) G6P 7W7

Président: Jocelyn Lambert
Vice-président: Marie-Louis Boisvert
Secrétaire: Lise Lambert
Trésorière: Denis Berthiaume

Directeurs: Mario Lambert
Claude St-Cyr
Lucie Nicole



Un grand bonjour, en direct de la capitale américaine

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

— La direction

Ceci est un petit retour parmi vous, après vingt mois de silence. J'ai enfin décidé de sortir de mon ermitage. Depuis mon départ du Québec, où j'ai fait un trop bref séjour de deux ans, c'est toujours avec un grain de nostalgie que je pense à vous tous. Pourtant, mon passage au Québec n'a pas été rose. J'ai tenté de faire des expériences qui me semblaient être bonnes pour les sourds, pour leurs droits dans la société. Mais, comme vous le savez, les êtres humains ne sont pas parfaits. Donc, j'ai sûrement fait des erreurs... Mais qui n'en fait pas?

Donc, me voici à vous écrire, durant l'heure du dîner, à la bibliothèque de l'Université Gallaudet. J'avais d'abord pris soin de feuilleter les numéros 23 et 24 de la revue Voir Dire (mai-juin et juillet-août 1987). J'y avais lu les commentaires de Mlles Hélène Hébert et Mireille Caissy. C'est pourquoi j'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer mon admiration envers ces deux éducatrices, qui sont extraordinaires et qui sont devenues des chefs de file de la cause des sourds au Québec.

Donc, en réponse à leur point de vue, voici mon opinion personnelle. Même si je suis en retard pour m'exprimer, le sujet qu'elles ont abordé, l'éducation des sourds, sera toujours d'actualité dans 100 ans. Donc, je m'explique. Je suis pleinement d'accord avec ces deux écrits, mais j'aimerais apporter certaines corrections en ce qui me concerne. Je suis détenteur d'une maîtrise en éducation, avec spécialisation en déficience auditive, et non en sociologie. Le ministère de l'Éducation du Québec avait reconnu mes crédits d'études obtenus aux États-Unis (certains avaient pensé le contraire), et je devais simplement trouver un poste dans une école pour les sourds, pour y enseigner pendant deux années consécutives, pour obtenir mon brevet d'enseignement. Ce brevet est essentiel pour se qualifier officiellement comme enseignant, au Québec. Donc, en principe, rien ne s'opposait à ce que je me trouve un emploi permanent au Québec dans le domaine de l'éducation des sourds.

Dans un autre ordre d'idées, la situation que les sourds vivent aux États-Unis est la même que celle des sourds québécois. À l'Université Gallaudet, il y a davantage de sourds qui ont des qualifications professionnelles. Il y a donc davantage de compétition pour l'accès au marché du travail. Mais les opportunités d'emploi et les choix d'emplois possibles n'en sont pas pour autant plus abondants pour eux.

Réponse à Hélène Hébert

En ce qui concerne le point de vue exprimé par Mlle Hébert (Voir Dire No 24, page 5), je constate qu'il manque un esprit d'équipe parmi mes confrères et consœurs sourd(e)s du Québec. Pourtant, un tel esprit d'équipe est essentiel pour que vous puissiez vous regrouper et faire pression vis-à-vis des différents niveaux gouvernementaux. Je trouve qu'il y a chez vous trop d'égoïsme, trop de recherche de la gloire personnelle, alors que l'ensemble de la communauté sourde a besoin d'un leader, d'un maître à penser et à agir qui pourrait bien vous expliquer la conduite à tenir face aux difficultés rencontrées. Il s'agirait d'une personne pouvant vous dire comment agir face aux intervenants. Ces derniers sont disposés à collaborer avec vous, mais puisque vous n'êtes pas capables de travailler avec un véritable esprit d'équipe, ils ne savent plus à quel saint se vouer. Il est donc très important de vous unir pour lutter efficacement pour la reconnaissance de vos droits.

Pour ce qui est de la "méthode orale" d'éducation des sourds, que Hélène fustige dans son article, je la considère aussi importante que la méthode gestuelle. Lors de notre dernier Sommet en déficience auditive, j'ai été chaudement applaudi par les sourds, les intervenants et les parents d'enfants sourds lorsque j'ai déclaré qu'il était important

de donner à nos enfants sourds différentes méthodes de communication SELON LEURS CAPACITÉS, et non pas en fonction de nos désirs et aspirations personnelles.

Ici, à l'école élémentaire de démonstration Kendall, sise sur le campus de l'Université Gallaudet, et où j'enseigne au niveau primaire, la plupart des professionnels entendants et sourds se disent très impressionnés par cette philosophie, dont voici les grandes lignes. Oublions nos problèmes, nos conflits avec nos confrères, et vouons-nous vraiment à l'éducation de nos jeunes. C'est ce qu'ils attendent de nous, c'est notre aide qu'ils désirent. Est-ce que le fait d'avoir le droit de dire mon point de vue, qu'il soit positif ou négatif, peut avoir une influence sur mon travail? Est-ce que cela peut déranger la commission scolaire? Pourtant, dans le fond, les humains ont la liberté de parole, même s'il n'en est pas toujours ainsi, en pratique.

Voici un autre exemple. Quand j'ai été embauché pour cinq mois dans une classe de dix étudiants sourds qui côtoyaient des entendants, la directrice de l'école, qui ne connaissait rien des problèmes des sourds, m'avait laissé carte blanche. C'était à Reading, en Pennsylvanie. Ceci m'a permis d'être écouté. J'ai pu donner des conseils aux différents intervenants, et cela sans me sentir lésé dans mes droits ou avoir peur d'être congédié.

En général, la surdité est un handicap invisible et nous, les sourds, sommes une minorité dans une minorité, plutôt que simplement une minorité, tel que nous décrivent les articles de ces deux demoiselles. Je veux dire que les minorités "officielles" du Québec, telles que les Grecs, les Noirs, les Italiens, etc., sont bien connus de la majorité des québécois, mais ils ont de la difficulté à avoir une place à part entière dans la société québécoise. Imaginons alors le cas des Sourds. Pour nous, c'est encore plus difficile que pour les membres des autres minorités, à cause de notre "barrière du son", car nous sommes davantage coupés du reste de la population par nos difficultés de communication, la communication étant un élément essentiel de toute intégration sociale.

Réponse à Mireille Caissy

Dans son article (Voir Dire no 23, page 5), Mireille Caissy marque de bons points en encourageant les sourds à poursuivre des études universitaires au Québec, vu que les services nécessaires sont maintenant sur place: preneurs de notes, interprètes... C'est avec joie que j'ai constaté ces progrès, à mon arrivée au Québec.

C'est en effet très important d'avoir de tels services de support, mais il n'y en a pas moins un "hic": c'est qu'il faut savoir s'en servir d'une façon raisonnable, de manière à agir de façon autonome. Je m'explique. Il n'est pas nécessaire que l'interprète devienne notre béquille, et que quand il (elle) n'est plus là, nous nous sentions dépourvus. Je crois qu'il faut savoir comment se contrôler dans des situations comme celles-là. À ce sujet, je vous donne comme exemple l'expérience vécue par mon épouse Suzanne, qui a suivi, durant notre séjour à Montréal, des cours de cosmétologie. L'OPHQ s'est offert pour lui payer des services d'interprétation. Mais Suzanne a jugé ne pas en avoir besoin et, après plusieurs pourparlers, l'interprète s'est retirée. Suzanne avait eu de la difficulté à fonctionner avec une interprète. Elle avait l'impression qu'une troisième personne s'interposait dans la discussion. Après le départ de l'interprète, à la mi-session, Suzanne s'est sentie plus à l'aise, et son rendement scolaire s'est amélioré. De cette façon, elle a dû se débrouiller davantage, poser plus fréquemment des questions et se mêler davantage aux étudiantes entendants. Elle s'est davantage réalisée elle-même grâce à son autonomie et à son indépendance. Les professeurs l'ont constaté et l'on vantée. Et elle était mère de deux

(suite et fin)

enfants, et enceinte en plus. Elle a brillamment réussi son année scolaire. Elle fut nommée étudiante de l'année 1986, ce qui signifiait qu'elle était la meilleure de sa classe. Et elles étaient 45 étudiantes.

Malgré ce bel exemple, j'aimerais préciser que l'interprète est une personne essentielle pour nous faire comprendre des informations (comme lors de congrès, conventions, réunions, etc.), mais qu'il ne faut pas qu'il ou elle prenne notre place. Car la personne sourde a le droit — et il lui revient la responsabilité — de prendre ses propres décisions. D'autre part, l'interprète doit être capable de faire passer l'information vocale en la traduisant en langage gestuel, et de faire l'inverse, c'est-à-dire de traduire l'information gestuelle en message vocal, ce qui comprend la traduction, la translittération, l'épellation, la pantomime et les autres méthodes de communication totale: LSQ, Français signé, Pidgin... cela sans ajouter ni abrégé les phrases ou les mots. Comme on le voit, le rôle de l'interprète est complexe, et cela peut être dangereux pour nous. Heureusement qu'il y a bien quelques interprètes québécois dont je peux vanter les mérites pour leur travail honnête et leur précision dans la transmission des informations.

Ceci m'amène à faire quelques analogies entre le français signé et le sous-titrage produit par Sous-Titrage Plus Inc., et la LSQ et le sous-titrage produit par l'Agence canadienne de développement du sous-titrage, car quand on a accès à des informations complètes on a l'impression d'être mieux informé. Si l'intervenant ne nous transmet pas 100 pourcent des informations parce qu'il juge que cette information est trop difficile à comprendre pour les sourds, nous risquons d'en manquer beaucoup et de diminuer ainsi nos chances d'avancement dans tous les domaines de la vie. Si la simplification du message est le fait des interprètes, ce n'est pas leur faute, car elles essaient simplement de faire plaisir aux personnes sourdes. Donc, à mon avis, la seule solution vraiment efficace pour nous, pour avoir un plein accès à l'information, est de maîtriser nous-mêmes les différents modes de communication totale avant de former et d'embaucher des interprètes.

D'autre part, quelques étudiants sourds ont, exceptionnellement poursuivi leurs études universitaires au Québec, tels que le regretté Raymond Dewar et Robert Forgues, de l'ancienne Institution des sourds de Montréal, Mireille Caissy et Hélène Hébert, et quelques autres personnes suivent présentement leurs traces. Ce sont des personnes exceptionnelles, et un grand succès les attend. D'autres sourds québécois ont cependant opté pour l'Université Gallaudet: Julie-Elaine Roy, Lisette Bélanger et Denise Read, de l'ancienne Institution des sourds de Montréal, Pierre Dazé, Gilles Read et moi-même, de l'ancienne ISM, Marius Paquin, d'une école d'intégration, et quelques autres que je ne connais pas. D'eux tous, seuls Gilles Read et Julie Roy sont retournés au Québec pour y travailler. Sont-ils exceptionnels par rapport à ceux qui ont poursuivi leurs études au Québec? Pas vraiment. Nous avons tous fréquenté l'université pour les mêmes raisons. La seule différence fut que les sourds inscrits à l'Université Gallaudet ont eu un certain avantage, du fait qu'ils pouvaient rencontrer d'autres sourds venant de tous les coins du monde. L'Université Gallaudet est en effet unique, en cela qu'elle est la seule en son genre, où il soit possible de rencontrer autant de personnes sourdes. Comme nous avons tous les mêmes problèmes, il était facile de se regrouper pour essayer de trouver des solutions à nos problèmes. Cela ne veut pas dire que l'Université Gallaudet soit la meilleure pour les sourds. En fait, elle est considérée comme la plus petite université de l'Est des États-Unis, région qui se classe en tête sur la liste des petites universités (d'après un article du *U.S. World Report* de l'automne dernier).

Pourtant, je remarque que des intervenants entendants, autant du Québec qu'ailleurs dans le monde, fréquentent régulièrement l'Université Gallaudet pour se perfectionner, pour y effectuer des recherches ou des échanges d'informations... Si l'IRD a été capable d'en envoyer, pourquoi n'y enverrait-elle pas aussi des sourds? Il faudrait que davantage de publicité soit faite à ce sujet, et qu'on laisse aux jeunes le libre choix de s'orienter où bon leur semble. L'important dans tout cela n'est pas le triomphe d'une méthode de communication sur une autre, mais le libre échange des idées pour faire progresser le plus possible le bien-être des sourds.

Présentement, à l'Université Gallaudet, nous avons trois sourds originaires de la ville de Québec. Ce sont les trois premiers étudiants francophones à avoir été admis à Gallaudet sans connaître la langue anglaise. Mais on leur a donné la chance d'apprendre l'anglais ici même, à Gallaudet, grâce à la création de l'Institut de la langue anglaise (English Language Institute). Cet institut accueille également d'autres pays, qui ne parlent au départ que leur langue nationale. Par conséquent, je crois

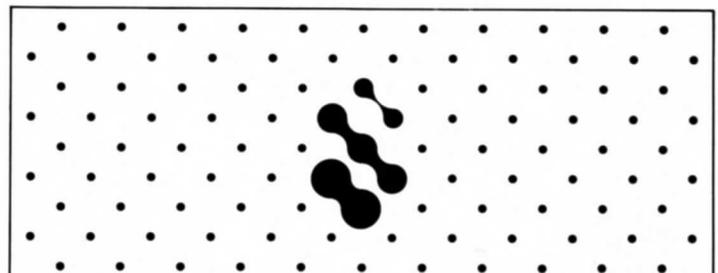
que c'est possible pour vous aussi de venir étudier à l'Université Gallaudet, car vous bénéficiez des mêmes services qu'eux.

Je comprends très bien que certains n'aient pas le goût d'apprendre l'anglais. C'est la même chose dans tous les pays où on ne parle pas l'anglais. Même si l'anglais est une langue parlée, écrite et lue universellement, sa connaissance n'est pas vraiment indispensable, à mon avis. L'important pour moi, c'est qu'il y ait une université de sourds et pour les sourds. Supposons que Thomas Gallaudet ne soit pas allé en Europe pour s'y informer sur l'éducation des sourds pour en faire ensuite bénéficier les sourds américains, et supposons encore que l'Abbé de l'Épée et Laurent Clerc aient fondé une université pour les sourds à Paris. Je suis convaincu que, dans de telles circonstances, les sourds américains et les intervenants iraient à Paris pour étudier et se perfectionner à cette université, même s'ils dussent, pour cela, apprendre le français. Malheureusement pour les sourds francophones, ce fut Thomas Gallaudet, un américain, qui s'est présenté à Paris et qui en a ramené aux États-Unis les connaissances qui ont plus tard donné naissance à l'Université Gallaudet. Par conséquent, si nous voulons bénéficier de l'Université Gallaudet pour notre éducation, pour notre bien-être, pour obtenir plus tard de meilleures opportunités d'emploi, nous n'avons pas vraiment le choix, et nous nous devons d'apprendre l'anglais. Soyons donc heureux de ce que l'Université Gallaudet ait été fondée, afin de nous offrir l'opportunité d'acquérir une éducation post-secondaire. Les administrateurs de cette université font leur possible pour offrir à leurs étudiants une éducation supérieure de qualité. Alors il faut que chacun prenne la chance d'y aller. Gallaudet accueille des étudiants de tous les âges: 30, 40, 50 ans... Il n'est jamais trop tard pour entreprendre de poursuivre ses études. Il n'y a pas d'âge limite. Un bon exemple: Arthur LeBlanc, qui se perfectionne actuellement en administration publique, à l'Université de Montréal.

Par conséquent, si vous connaissez un ou plusieurs sourd(s) ayant un assez bon potentiel et qui aimeraient fréquenter l'Université Gallaudet, vous pouvez contacter — ou ils peuvent contacter eux-mêmes — directement le Bureau des admissions de l'Université Gallaudet, à l'adresse suivante:

Miss Mona Blanchette, Admission Office
Gallaudet University
Washington, D.C. 2002 U.S.A.

Avant de terminer ce long entretien, je voudrais remercier la direction du CQDA, de l'AAPA, de l'ASMM et d'autres organismes, ainsi que mes collègues, amis et amies du Québec, pour avoir élargi mes connaissances et mon savoir-faire au sujet des affaires politiques, sociales, éducatives, morales, etc., durant mon séjour au Québec. J'ai eu beaucoup de plaisir à faire connaissance avec vous et à vous côtoyer durant mon séjour parmi vous. Et je n'arrête pas de vivre! Continuons à lutter pour nos droits! Je suis toujours disponible pour vous aider, malgré la distance qui nous sépare physiquement et géographiquement. J'ai la conviction que je suis toujours présent dans votre pensée et que, moi aussi, j'aurai toujours besoin de votre support moral. Si vous le voulez bien, j'aimerais continuer à vous exprimer ainsi mes opinions, de temps en temps, dans une nouvelle chronique de Voir Dire qui pourrait s'appeler "Info-Échanges". Dans mon prochain article, je vous ferai part des opinions et commentaires d'autres sourds, originaires de pays autres que le Canada et les États-Unis. Salut, et merci!



Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure



Mme Mariette Godbout, première présidente de l'ASS (1968-1974), a prononcé un discours de circonstances.

Photographe : Pierre LAFRANCE



Mme Jeannine Villemaire, présidente en 1974-1976, a aussi prononcé quelques mots de circonstances.



Mme Rachel Bédard, présidente en 1976-1979, s'est agréablement fait remarquer lorsqu'elle a prononcé son allocution sous la forme d'un chant gestuel.

20ième anniversaire de L'Association des sourds de Sherbrooke, Inc.

Par Marie-Claire CHICOINE
Présidente de l'APSE

Samedi, le 4 juin 1988

Et Yvon MANTHA
Collaboration spéciale

Vous connaissez sans doute l'Association des sourds de Sherbrooke depuis longtemps. Eh! bien, depuis quelques mois, cet organisme s'appelle maintenant **L'Association des personnes sourdes de l'Estrie**. Nous espérons que vous vous habituerez vite à ce nouveau nom, qui reflète plus exactement la réalité de notre association.

Le 4 juin dernier, nous avons dignement célébré notre 20ième anniversaire de fondation, à l'hôtel Le Baron, à Sherbrooke. Ce fut un grand succès, avec la participation de 308 personnes. Cette célébration fut pour nous l'occasion de rendre hommage à nos anciens présidents et anciennes présidentes, en plus de divertir très agréablement la nombreuse assistance par un spectacle, un buffet froid et même un casino!

En terminant, permettez-moi d'adresser ici un gros merci à tous ceux et celles qui sont venus se réjouir avec nous à cette occasion. Nous comptons bien célébrer encore plus dignement notre 25ième anniversaire, en 1993. À bientôt!

Bref historique

C'est en 1934 qu'est né l'organisme qui allait devenir l'Association des sourds de Sherbrooke, Inc., lorsqu'un petit groupe de 15 personnes sourdes commença à se réunir de temps à autres pour partager ensemble leurs loisirs.

Le groupe, connu d'abord sous le nom de **Cercle St-François-de-Sales de Sherbrooke**, changea trois fois de nom, pour s'appeler successivement **Cercle St-Michel des sourds de Sherbrooke**, **Association des sourds des Cantons de l'Est** et **Association des sourds de Sherbrooke, Inc.**, nom sous lequel il



Enfin, l'actuelle présidente et maîtresse de cérémonies du 20e anniversaire de l'ASS, Mme Marie-Claire Chicoine, a expliqué à l'assistance les raisons du changement de nom de l'organisme.



Mme Jacqueline Langlois, créatrice du nouveau logo de l'APSE, pose ici fièrement devant son œuvre.

devait finalement obtenir son incorporation par l'octroi d'une charte provinciale, en 1968, il y a donc 20 ans.



Et voici que cet organisme vient de procéder à son quatrième changement de nom, puisqu'il s'appellera désormais **Association des personnes sourdes de l'Estrie, Inc.** Le texte suivant est tiré du dépliant publié par l'APSE:

L'Association fut fondée en 1968 par des personnes sourdes et avec l'aide d'intervenant(e)s du milieu.

Leur but: briser l'isolement des membres.

OBJECTIFS...

- Promouvoir les droits des personnes sourdes.
- Sensibiliser la population et démystifier le quotidien des personnes sourdes.
- Regrouper les personnes sourdes de la région.

EN RÉSUMÉ...

Faciliter l'intégration des personnes avec problèmes auditifs dans la communauté estrienne.

ACTIVITÉS...

- Activités de promotion.
- Rencontres d'information.
- Activités socio-culturelles (sports, plein-air, voyages).



M. Luc Mascolo, président en 1980-1983 et actuellement directeur de la promotion de cette association, a profité de son allocution de circonstances pour expliquer à l'assistance en quoi consiste le nouveau service d'interprétation pour les sourds de l'Estrie.



M. Daniel Chase, président en 1983-1985, a exprimé sa joie d'avoir connu la meilleure période de sa vie lorsqu'il était en poste comme président de l'ASS.



Mme Diane Turcotte, présidente en 1986-1987, était toute fière d'avoir assumé la présidence de l'association durant un an.



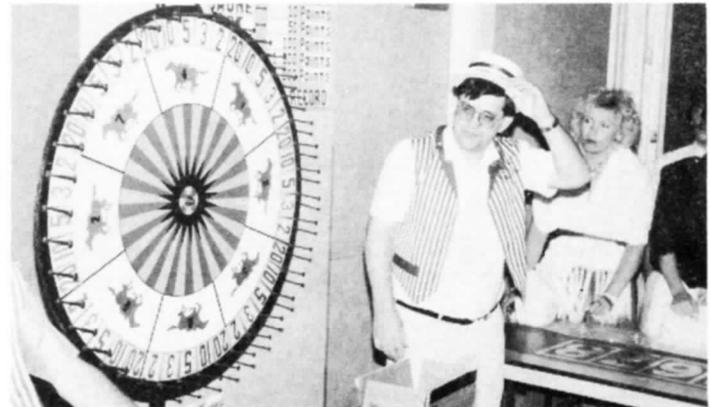
M. Gérard Courchesne, qui fut superbe au cours de la soirée avec sa consoeur Giovanna Piazza, a présenté un des meilleurs numéros de sa carrière. Il réussit ici à jouer un bon tour à M. Benoît Mercier, de Plessisville.



Notre célèbre prestidigitateur Pafou (Pierre Petit) a su lui aussi émerveiller l'assistance, en transformant une colombe en lapin.



Vers 23h00, la nombreuse assistance a pu se régaler au superbe buffet froid préparé par l'hôtel Le Baron, de Sherbrooke.



Vers minuit, 185 participants ont pu participer à un casino dirigé par M. Léo Chicoine, époux de Marie-Claire, que l'on voit ici en uniforme.



Voici les gagnants du tirage des prix de présence, en compagnie de Marie-Claire Chicoine, présidente, à gauche.



On reconnaît ici M. Maurice Groleau, qui agissait comme distributeur de cartes. Il a brillamment démontré son savoir-faire digne d'un professionnel!

MACKAY CENTER



Réunion des Anciens de l'École Mackay: "Le passé et le présent"

Jo-Anne STUMP
Collaboration spéciale

La réunion des anciens élèves de l'école Mackay s'est tenue à Montréal, du 11 au 13 mars 1988. Le thème de la réunion était "Le passé et le présent". L'école Mackay pour les sourds fut fondée en 1877 et fut démolie en 1964. Plusieurs de ses anciens élèves sont partis de l'Ouest et de l'Est du Canada pour venir étudier à Mackay. Plusieurs de ces anciens élèves désiraient revoir leurs anciens camarades de classe, et leur rêve s'est finalement réalisé!

Ce fut la première grande réunion d'anciens élèves sourds à Mackay depuis plusieurs années. Cet événement a attiré 280 anciens élèves qui sont venus de partout à travers le Canada, de Grande-Bretagne et des États-Unis, dont du Minnesota, de l'Alabama, de la Virginie occidentale, de la Pennsylvanie, de Washington, etc. Plusieurs de ces gens ne s'étaient pas revus depuis 30 à 55 ans. Quels moments émouvants pour eux de se saluer les uns les autres!

Dans l'avant-midi du vendredi 11 mars, les gens s'inscrivaient et participaient à des visites guidées de l'école, avec quelques-uns de nos étudiants les plus âgés comme guides. Au cours de l'après-midi, tous les étudiants sourds, leurs professeurs et les anciens se sont rassemblés au gymnase, pour "se souvenir de leur patrimoine". M. Bruce Jack, de Winnipeg, un ancien étudiant de Mackay, était notre conférencier invité. Il nous a raconté des histoires au sujet du bon vieux temps à l'école Mackay, sur comment les étudiants avaient coutume de voyager depuis l'Ouest jusqu'à Montréal par train, et comment ils vivaient à la résidence. Ses histoires étaient très inspiratrices. Puis un film fut présenté sur l'ancienne école et, ensuite, quelques-uns des anciens de l'école ont prononcé de brefs discours pour nos étudiants sourds.

Vendredi soir, une dégustation de vins et fromages "faisons connaissance" s'est tenue à l'hôtel Holiday Inn. Tous ont apprécié de se rencontrer, et il fut difficile de se quitter à minuit. Il y a eu des parties dans quelques-unes des chambres, ensuite, afin qu'ils puissent conserver leur esprit de fête!



La nouvelle génération du nouveau Centre Mackay...
The new generation, from the new Mackay Center...

Samedi le 12 mars, il y a avait des inscriptions pour ceux qui n'étaient pas venus la veille. À 11h00 a.m., nous avons eu un "discours de bienvenue". Le Dr. Spencer, directeur exécutif de Mackay, commença par souhaiter la bienvenue aux anciens, et a dit combien il était surpris de voir tant d'anciens et l'importance que l'école revêt pour eux, puis il a brièvement expliqué les changements qui sont survenus à l'école. Mme Jean Moore décrivit ensuite ses années passées à l'ancienne école et à la nouvelle école, et les moments émouvants qu'elle et que certains des étudiants ont vécus lorsque l'édifice de l'ancienne école fut démolie. Le Dr. Jamie MacDougall, chercheur et ancien directeur exécutif, expliqua son travail de recherche sur la surdité et sur le patrimoine de Mackay. Le Dr. Donald Mackay fut très content de voir beaucoup d'anciens, et fut très surpris de voir que plusieurs d'entre eux étaient revenus pour la réunion. Il a insisté sur le fait qu'il est important pour notre culture ou notre communauté de rester ensemble et de travailler en vue d'atteindre nos buts. Macklin Youngs, président du Montreal Association of the Deaf et professeur au Centre Mackay, a expliqué combien fort le comité organisateur (tous ses membres sont membres du MAD) ont travaillé pour planifier cette réunion, après que nous ayons reçu plusieurs demandes des anciens qui désiraient revenir pour une telle réunion. Il a aussi expliqué que les anciens doivent être encouragés à donner leur support moral à l'école, afin d'assurer que nos étudiants sourds, qui sont nos futurs anciens et chefs de file, reçoivent une bonne et convenable éducation. M. John Ramsay, un ancien parent qui est aussi un ancien membre du comité d'école dans le bon vieux temps, fut aussi présenté à cette occasion.

Un lunch fut servi à nos invités par notre comité et nos bénévoles, ainsi qu'un énorme gâteau décoré d'une reproduction du Centre Mackay.

Dans l'après-midi, M. David Mason, d'Edmonton, et M. Macklin Youngs, dirigèrent une discussion informelle. Macklin Youngs fournit des explications sur le département des sourds et sur comment le Centre Mackay et la commission scolaire travaillent ensemble. Les anciens ont exprimé leur demande pour avoir une autre réunion dans trois ans, ou plus tard.

Nous avons eu un banquet dansant avec bar payant au Holiday Inn durant la soirée. M. Ronald Fee, de Vancouver, fut notre maître de cérémonies. MM. David Mason et Bruce Jack furent nos conférenciers invités. Un groupe d'anciens nous a surpris, nous du comité organisateur, avec des bouquets de corsage et des cadeaux-souvenirs, en appréciation de notre énorme travail.

Dimanche matin, le 12 mars, nous avons eu un déjeuner-buffet au Holiday Inn, où tous se réunirent pour se dire au revoir! La prochaine réunion aura lieu à Montréal, dans trois ans ou davantage, puisque les anciens ont exprimé leur désir d'avoir une autre réunion, et de ne pas attendre plusieurs années comme ils l'ont fait avant celle-ci.

Des remerciements chaleureux vont au comité organisateur et aux bénévoles qui ont travaillé fort pour faire de la réunion un succès. Aussi, nous avons eu une grande collaboration et un grand appui de la part du personnel du Centre Mackay.



M. David Mason, de l'Alberta, ancien élève, s'adresse à l'auditoire lors de la cérémonie des discours de bienvenue, vendredi avant-midi le 12 mars. Assis, de gauche à droite: Mme Jean Moore, enseignante, le Dr. Donald Mackay, de la famille des fondateurs de l'école et ancien membre du Conseil d'administration du Centre Mackay, le Dr. Jamie MacDougall, chercheur en déficience auditive et ancien directeur exécutif du Centre, et le Dr. John Spencer, actuel directeur exécutif. À gauche: Mme Jean McConnell, interprète.

Mr. David Mason, alumnus from Alberta, speaks to the audience during the Welcoming Address ceremonies of the Mackay School Reunion, on Friday morning, March 12th, 1988. Seated, from left to right: Mrs. Jean Moore, teacher, Dr. Donald Mackay, of the founding family and former Board member, Dr. Jamie MacDougall, researcher in deafness and former Executive Director, and Dr. John Spencer, present Executive Director. At left: Mrs. Jean McConnell, interpreter.



Mme Jo-Anne Stump, enseignante sourde au Centre Mackay et ancienne élève, s'adresse à l'auditoire lors de la cérémonie des discours de bienvenue, vendredi avant-midi le 12 mars. Assis, de gauche à droite: M. David Mason, de l'Alberta, ancien élève, Mme Jean Moore, enseignante, le Dr. Jamie MacDougall, chercheur en déficience auditive et ancien directeur exécutif du Centre, et le Dr. John Spencer, actuel directeur exécutif.

Mrs. Jo-Anne Stump, deaf teacher at and alumna of Mackay Center, speaks to the audience during the Welcoming Address ceremonies of the Mackay School Reunion, on Friday morning, March 12th, 1988. Seated, from left to right: Mr. David Mason, from Alberta, alumnus, Mrs. Jean Moore, teacher, Dr. Jamie MacDougall, researcher in deafness and former Mackay Center Executive Director, and Dr. John Spencer, present Executive Director.

The Mackay Deaf School Reunion: "The Past and the Present"

By Jo-Anne STUMP
Special Contributor

The Mackay School Deaf Reunion was held in Montreal from March 11th to 13th, 1988. The theme of this reunion was "The Past and the Present". Mackay School for the Deaf was founded in 1877 and was demolished in 1964. Many of the old students travelled from West and East to attend Mackay School for the Deaf. Many of these former students had desired to reunite with their old schoolmates, and their dream came true!

It was the first big deaf reunion at Mackay Center in many years. This reunion attracted 280 former students who came from across Canada, England, USA states like Minnesota, Alabama, West Virginia, Washington. Many of these people had not seen each other like 30 to 55 years ago. What an emotional time for them to greet each other!

On Friday, March 11th in the morning, the people registered and had group tours guided by some of our senior students. In the afternoon, all the deaf students and teachers and alumni gathered in the gymnasium for "Reminiscence and Heritage". Mr. Bruce Jack from Winnipeg and former Mackay student, was our guest speaker. He told stories about the old days at Mackay School, how the deaf students used to travel by train and how they lived in the residence. His stories were very inspiring. Then a movie was shown of the old school and afterwards some of the deaf alumni gave brief talks to our deaf students.

On Friday evening, the wine and cheese "Get Acquainted Party" was held at Holiday Inn. Everyone enjoyed mingling around, and it was hard to break up the party at midnight. There were parties in some of the rooms afterwards to carry their lively spirits!

On Saturday, March 12th, there was registration and school tours for those who did not come on Friday. At 11 a.m. we had a "Welcoming Address". Dr. Spencer, Executive Director of Mackay, began by welcoming the alumni and expressed how surprised he was to see many of the alumni and the importance of the school to them, and explained briefly on the changes the school had been doing. Then Mrs. Jean Moore described her years at the old school and at the present school



and the emotional moments she and some of the students had when the old school building was torn down. Dr. Jamie MacDougall, researcher and former Executive Director, explained his research work on deafness and on Mackay legacy. Dr. Donald Mackay was very pleased to see many of the alumni and was very surprised to find that many of them returned for the reunion. He emphasized that it is important for our culture or community to remain together and work towards our goals. Macklin Youngs, president of Montreal Association of the Deaf and teacher at Mackay Center, explained how hard the reunion organizing committee (all are MAD members) worked to plan this reunion, since we promised to carry a reunion after getting many requests from alumni who wished to return for such an event. He also explained that the alumni must be encouraged to give their moral support to the school to ensure that our deaf students, who are our future alumni and leaders, receive a good and appropriate education. Mr. John Ramsay, a former parent who is also a former school committee member in the old days, was also introduced at this event.



Des "vieux" de la "vieille" école Mackay!
Old boys from old Mackay School!



Des "vieilles" de la "vieuse" école Mackay!
Old girls from old Mackay School!



Mme Jo-Anne Stump reçoit ici un cadeau de la part du comité organisateur de la réunion des anciens: une photo encadrée de l'ancienne école Mackay. À gauche, Mmes B. Mihalik, Anna Beck et Ilene Youngs.

Mrs. Jo-Anne Stump receiving a gift from the Reunion organizing committee: a framed picture of old Mackay School. At left: Mrs. B. Mihalik, Anna Beck and Ilene Youngs.

A luncheon was served to our guests by our committee and our volunteers, along with a huge cake decorated with a reproduction of Mackay Center.

In the afternoon, Mr. David Mason, from Edmonton, and Mr. Macklin Youngs led an informal discussion. Macklin briefed the attendants about the deaf department and how Mackay Center and the school board work together. The alumni expressed their request to have another reunion in three or more years.

We had a banquet-dance and cash bar at Holiday Inn in the evening. Mr. Ronald Fee, from Vancouver, was our master of ceremonies. Mr. David Mason and Mr. Bruce Jack were our guest speakers. A group of alumni surprised us, the organiz-

ing committee, with flower corsages and souvenir gifts, in appreciation of our hard work.

On Sunday morning, March 12th, we had a breakfast buffet at Holiday Inn, where everyone gathered to bid farewell! The next reunion will be in Montreal in three or more years, as the alumni expressed their wish to have another reunion, and not be forced to wait many years like they did before this one.

Heartful thanks go to the committee and its volunteers, who worked hard to make the reunion a success. We had also great co-operation and support from the staff of Mackay Center.



Les sourds français utilisent des ordinateurs comme ATS

Par E. Marshall WICK
Collaboration spéciale

Le gouvernement français distribue gratuitement des terminaux d'ordinateur (des "Minitel") à TOUS les ménages français qui ont le téléphone et l'accès au service téléphonique.

Ils (les "Minitel") sont ensuite utilisés pour remplacer les annuaires téléphoniques et le service d'assistance-annuaire. En utilisant ces terminaux gratuits pour remplacer ces deux services, le gouvernement pense que les Minitels s'autofinanceront.

Les personnes sourdes peuvent s'en servir pour communiquer entre eux — ainsi qu'avec n'importe quelle personne entendante. Ce service est introduit région par région. À l'heure actuelle, plus de 2 millions de terminaux ont été installés.

Utilisés pour des services d'information, les Minitels peuvent aussi être utilisés un peu comme DISC et Envoy (des services de téléphone par ordinateur) pour communiquer avec d'autres personnes à des centaines de milles de distance sans avoir à payer de frais d'interurbain.

J'ai parlé avec des gens du réseau téléphonique français au Congrès de la FMS. Ils sont intéressés à vendre des Minitels à l'étranger (hors de la France, mais ils ont trouvé que ces appareils auraient un prix de vente d'environ 600,00\$ US. C'est pas mal cher pour ce qu'ils peuvent offrir, et c'est douteux qu'ils trouveront un marché à l'étranger.

— THE DEAF REPORTER, Western Canada Association of the Deaf, septembre-octobre 1987, page 4.



Pour toute information
gouvernementale

■ provinciale

■ fédérale

APPELEZ

COMMUNICATION-QUÉBEC

À MONTRÉAL

873-4626

LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC:

1-800-361-9596



Nos préposés aux renseignements répondront à toutes vos questions sur les services et les programmes des gouvernements du Québec et du Canada.

De plus, ils pourront vous aider dans vos démarches auprès des divers ministères et organismes gouvernementaux.

Québec ☐☐

Canada

Perfectionnement en enseignement des langues signées

Par **Serge BRIÈRE,**

professeur en communication gestuelle auprès d'enfants sourds de l'école Assomption, à St-Hyacinthe, assistant de recherche au laboratoire: "Langage, signes et processus cognitifs" au département de psychologie de l'Université McGill, et professeur en Langue des Signes Québécoise (L.S.Q.)

Lors d'une réunion du comité des professeurs de LSQ au mois de janvier 1987, M. Pierre Lalonde nous parla brièvement d'un programme de formation pour les enseignants en "American Sign Language" (ASL). J'étais intéressé à y aller mais après deux semaines d'attente, je n'avais reçu aucune nouvelle. Après plusieurs démarches vaines, j'ai rencontré Mme Mariette Hillon, qui m'a donné les renseignements supplémentaires.

J'ai donc appris que les cours se dérouleraient à l'Université du Nouveau-Brunswick durant le mois de juin 1987, l'Université ayant reçu une subvention pour mettre sur pied un programme afin de former des personnes sourdes à enseigner l'ASL. Deux mois plus tard, je fus choisi pour participer au cours. J'y ai étudié beaucoup. Malgré certaines difficultés pour suivre les cours en ASL, j'ai réussi à comprendre.

Dix-neuf (19) personnes sourdes et une (1) personne entendante participaient à cette première expérience. Elles venaient d'un peu partout au Canada: du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse.

J'ai appris énormément grâce à l'excellent enseignement du professeur M.J. Bienvenu. J'ai aussi assisté à d'autres cours très intéressants. En voici un résumé:

"Culture sourde" avec M.J. Bienvenu, M.A. (sourde)

"Fonctions du langage, programmes d'enseignement et condensé de l'évolution" avec Denis Cokely, Ph.D.

"Structure de l'ASL: histoire, processus grammaticaux et structures de phrases, technique d'enseignement de l'ASL, démonstration d'un cours-type, pratique", avec Dennis Berrigan, M.A. (sourde)

"Comment mettre en valeur vos connaissances" avec Keith MacManus



Notre professeure, Mlle M.-J. Bienvenu, sourde, et quelques-uns des étudiants.
Photographe: Johanne BOULANGER



De gauche à droite: Randy Dziwenka, sourd, Serge Brière, sourd, M.-J. Bienvenu, sourde, Dennis Cokely, entendant.

"Atelier sur l'enseignement d'une langue seconde", avec Anne-Marie Robinson et Davis Hayward

"Enseignement aux adultes: les différents styles d'apprentissage et techniques d'enseignement", avec Michael Brooke, Ph.D.

Pendant deux après-midis, Vinci Granola, une étudiante, et moi avons enseigné l'ASL à des entendants adultes de Frédéricton. Nous avons utilisé la méthode d'enseignement de Dennis Berrigan. Je ne croyais pas pouvoir réussir, mais après le cours, j'ai appris mon résultat. Par la suite, j'étais fier de recevoir le certificat d'enseignement en ASL.

Lors de la dernière soirée, il y a eu un spectacle de variétés à l'auditorium de l'Université. Les étudiants ont présenté des mimes, des monologues, des poèmes et une chanson. Pour moi, ce fut trois semaines merveilleuses.

De retour à Montréal, j'ai réfléchi. Je me suis aperçu que le programme de LSQ est très vieux, il date d'environ dix ans. Je pense qu'il est important de préparer de nouveaux programmes afin de développer la LSQ. Il est également important que les professeurs de LSQ y participent et s'informent de la recherche. Je trouve crucial que les personnes responsables des programmes de LSQ et les professeurs soient au courant des nouvelles méthodes d'enseignement, et que les mentalités changent. Pour les professeurs sourds, la LSQ est leur première langue et le français une deuxième langue. Pour les entendants, le français est une langue maternelle et la LSQ une langue seconde. Il faudrait que les sourds et les entendants travaillent ensemble pour sensibiliser davantage les gens à la surdité et à la culture sourde. Je souhaite qu'il y ait une plus grande ouverture d'esprit dans un proche avenir.

Présentement, je continue à travailler sur des travaux de recherche, ex: la phonologie de la LSQ, acquisition du langage chez les enfants sourds de parents sourds, l'enseignement du français aux enfants sourds, etc. Plus tard, les travaux de recherche continueront en morphologie et en syntaxe de la LSQ à l'Université McGill. Si vous voulez plus d'informations, vous pouvez me téléphoner au 398-6143 voix et ATS ou écrire à: M. Serge Brière

a / s Dr Laura Petitto

Département de psychologie, Université McGill

1205 Docteur Penfield Avenue, Montréal, P.Q. H3A 1B1

Pour terminer, j'aimerais remercier Mme Mariette Hillon, qui m'a fourni les coordonnées pour le cours, Mme Martine Deslongchamps pour sa collaboration dans l'enseignement de la LSQ, ainsi que Mme Fernande Charron (maîtrise en linguistique) et le Dr Laura Petitto de l'Université McGill et les professeurs de l'école Assomption de St-Hyacinthe.

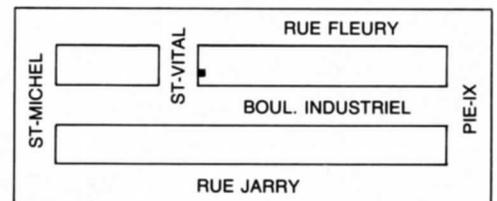


A.S. Telecom inc.
9915, St-Vital, Montréal-Nord
(Québec) H1H 4S5

Distributeurs d'équipements spécialisés pour malentendants et service de réparation

- ULTRATEC
- P.C.I. SENTRY
- DÉCODEUR CAPTION II
- SENNHEISER
- SILENT CALL

Tél.: (514) 326-5423 (voix) / (514) 326-5429 (ATME)





La Soirée Rétro de la SCQS: une excellente initiative

Par **Hélène HÉBERT**
Présidente de la SCQS

Le 11 juin dernier, la Société culturelle québécoise des sourds organisait une dégustation de vin et fromage ainsi qu'une Soirée Rétro, dans le but d'amasser des fonds pour la participation de Mlle Sourde du Québec au concours Mille Sourde du Canada, qui aura eu lieu à Saskatoon, Saskatchewan, du 3 au 10 juillet dernier. On se rappellera que c'est Mlle Anna Sabelli qui fut élue Mlle Sourde du Québec, l'automne dernier.

Malgré le court délai dont nous disposions pour publiciser notre soirée (deux mois à peine), et malgré la forte chaleur qui régnait à l'extérieur, une bonne cinquantaine de personnes sont venues partager avec nous le vin et le fromage ainsi que les heureux moments qui ont suivi.

Le spectacle rétro débutait dès la fin du souper. Il rassemblait des personnes sourdes ayant déjà présenté des numéros lors de concours théâtraux provinciaux et nationaux antérieurs. Nous avons donc la possibilité de les revoir ce soir-là. Comme la SCQS organise des concours provinciaux et participe aux concours nationaux depuis sa fondation, il y a déjà dix ans, neuf artistes sourds étaient présents pour raviver les souvenirs de l'auditoire. Il s'agissait de Julie-Élaine Roy, Anna Sabelli, Manon Desharnais, Denise Read, André Maltais, Gérard Courchesne, Sylvain Laver-

de, Mathieu Larivière et moi-même. Nous avons eu beaucoup de plaisir à les regarder exécuter une fois de plus des numéros qui nous revenaient à la mémoire au fur et à mesure de leur exécution.

Le clou de la soirée fut une séance d'improvisation en LSO. Chacun était libre de venir en avant pour remplacer la personne qui avait commencé à raconter une histoire. C'était un peu comme le jeu du "téléphone". Le thème de l'histoire était donné au début, mais la fin était plus souvent qu'autrement complètement imprévisible. Tous ont ri à chaudes larmes et en ont sans doute conservé le cœur joyeux jusqu'au moment de se mettre au lit!

Entre temps, on pouvait aussi visionner deux documents vidéo, l'un résumant les activités du Festival des Arts '86, qui s'était tenu à Montréal, et l'autre présentant le quizz "Français signé v / s LSO", qui avait été organisé en mai dernier par l'Association des sourds de Québec.

Nous espérons, en organisant le plus souvent possible de telles activités, conserver l'intérêt des sourds pour leur culture et sa conservation, et obtenir l'appui et la présence d'un plus grand nombre d'entre eux pour nos diverses activités.



Hélène Hébert, présentant son poème, "l'Oiseau".



Gérard Courchesne, et son spectacle de mime, "Le masque".



Manon Desharnais, présentant une chanson, "Flyl, Flyl".



Denise Read présentant un spectacle de chant et danse, "Pour le positif et contre le négatif".



André Maltais présentant son mime "La pêche".



Julie-Élaine Roy, présentant la chanson "New-York".

(suite et fin)



Anna Sabelli, présentant son spectacle de chant et danse "Les chats sauvages libérés".
Photographe : Jean-Marc LACHAMBRE



Sylvain Laverdure et Mathieu Larivière, présentant leur spectacle spécial: "Le magicien".



Claire Mélançon, du Club Abbé de l'Épée, est toute radieuse devant le buffet lors de la dégustation de vin et fromage. Elle avait sans doute bon appétit!



Deux des participants au jeu d'improvisation en LSQ: Gérard Courchesne et Serge Brière.



Hélène HÉBERT
Présidente de la SCQS

La SCQS forme un comité pour la protection de la LSQ

Une réunion spéciale de la SCQS s'est tenue le 12 juin dernier, à la Maison de la Surdit . Cette rencontre avait pour but de rassembler et sensibiliser plusieurs personnes sourdes d sireuses de d fendre la LSQ contre certains abus possibles. Au cours de cette r union, un comit  fut form  afin de voir   assurer la protection de la LSQ contre certains abus possibles. Ce comit  sera connu sous l'appellation (temporaire) de "Comit  pour la protection de la Langue des signes qu b cois". Les motifs ayant amen  la formation de ce comit  sont multiples, comme on pourra le constater ci-apr s.

Suite au Sommet qu b cois en d ficience auditive de janvier-f vrier 1986, plusieurs groupes universitaires de recherches sur la LSQ se sont form s au cours des derniers mois dans les diverses universit s du Qu bec, et ils ont tous re u des budgets importants. On a aussi appris que le C gep de Ste-Foy est int ress    donner des cours de LSQ, mais qu'il n'y aurait pas de contr le suffisant,   notre avis, de la qualit  de l'enseignement, ni d' valuation pr -embauche des professeurs  ventuels, etc. Tous ces projets sont tr s int ressants, bien s r, mais en y regardant de plus pr s, on s'aper oit vite qu'aucune personne sourde n'a  t  consult e. Bien s r, ce sont des projets innovateurs, mais ce sont surtout des entendants qui en sont responsables et qui, donc, re oivent la grosse part du g teau (ou des subventions).

Le mandat du Comit  pour la protection de la LSQ sera donc d'essayer de coordonner tous ces projets et de travailler    ta-

blir une bonne collaboration entre les responsables de ces projets ainsi qu'avec la SCQS, afin d' viter des d doublements dans les recherches, ce qui serait un gaspillage des fonds allou s. La SCQS ayant une charte provinciale, elle se sent autoris e et oblig e, de par ses objectifs m mes, d'assurer la d fense et la promotion de la culture de la communaut  Sourde qu b coise, donc de sa langue, la LSQ, et cela sur tout le territoire du Qu bec. C'est donc   cette t che que se consacrera le comit , dont voici la liste des membres: MM. Serge Bri re, Jacques Boudreault, Marius Latulippe, Sylvain Laverdure et Jules Desrosiers (sourds), et Mmes Manon Desharnais, Monique Boudreault (sourdes) et Martine Deslongchamps (entendante).

Je souhaite bon succ s au comit  dans son travail, d'autant plus que la t che   accomplir semble  tre  norme, et j'esp re que les r sultats de leurs efforts seront b n fiques pour la communaut  Sourde du Qu bec.

T L.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTH SISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

IAN MARK





Le Club Abbé de l'Épée rend hommage à Claire Mélançon pour ses 5 ans à la présidence du CAE



Joseph Paquin
Secrétaire du CAE

Le 28 mai 1988 sera une date mémorable dans la mémoire de Claire Mélançon, car c'est en ce jour que le Club Abbé de l'Épée lui a rendu un vibrant hommage pour les cinq années consécutives qu'elle vient de passer à la présidence de cet organisme.

92 personnes furent présentes à la soirée spéciale qui fut organisée pour l'occasion. En tant qu'instigateur de cette fête, j'ai eu l'honneur de prononcer un petit discours soulignant le grand dévouement de Claire au sein du CAE, et cela depuis déjà plusieurs années.

Sensible jusqu'aux larmes, Claire nous a tous chaleureusement remerciés. Il faut souligner que j'ai été aidé dans ma tâche d'organisateur par André Chevalier, Jocelyne Proulx et Donna Bell, que je remercie encore une fois de m'avoir aidé à rendre cette mémorable soirée possible.



Joseph Paquin, l'organisateur de la soirée, a rendu un hommage bien mérité à la présidente du CAE depuis les cinq dernières années, Mme Claire Mélançon. Photographie: Jocelyne CHEVALIER



Guy Leboeuf, 1^{er} vice-président du CAE, présente ici une plaque-souvenir à Claire.



Ceci est une photo-souvenir des compagnes de classe de Claire. De gauche à droite: Mmes Claudette Lizotte-Fafard, Claire Mélançon, Micheline Warren, Maryse Charest et Jocelyne Proulx-Chevalier.



Tous sont ensuite venus féliciter Claire personnellement et lui présenter de petits cadeaux de circonstance. De gauche à droite: M. Jean-Louis Leboeuf et sa femme Corinne, et la soeur de Claire, Mme Adrienne Grenier, de Grand'Mère.



Une centaine de personnes avaient tenu à venir rendre hommage à Claire à cette occasion.

Nouveau conseil d'administration du Club Abbé de l'Épée, Inc. (Sourds de Montréal)



Photo prise lors des élections du nouveau conseil d'administration du CAE pour l'année 1988-1989. De gauche à droite, assis: André Chevalier, trésorier, Claire Mélançon, présidente, Joseph-Paquin, secrétaire-archiviste, Guy Leboeuf, 1^{er} vice-président; debout: Marguerite Côté, secrétaire-correspondante, Laurent Mignacco, trésorier-adjoint, Jocelyne Proulx-Chevalier, 2^{ème} vice-présidente, Donna Bell, directrice, et Guy St-Pierre, Directeur. N'apparaît pas sur la photo: Guylaine Boucher, directrice.

Atelier de mime à l'école Gadbois

Johanne BOULANGER
Étudiante en art dramatique



Pour ceux et celles qui ne me connaîtraient pas encore, disons que je suis sourde, et que j'étudie présentement en deuxième année d'art dramatique, orientation "enseignement". L'hiver dernier, dans le cadre d'un stage, j'ai donné des cours de mime à deux groupes de jeunes enfants sourds, des classes de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école Gadbois. Cet article se veut un bref compte-rendu du déroulement de cette activité.

Présentation du projet

J'avais proposé, comme activité de stage, un atelier de mime pour les jeunes sourds du primaire, car je m'intéresse depuis toujours à développer une méthodologie de l'enseignement des arts dramatiques aux enfants sourds, y compris les jeux non-verbaux tels que le mime. Ce projet était réparti sur douze leçons. Les exercices de base s'inscrivaient dans une démarche progressive élaborée en fonction de l'âge des élèves. Par la suite, un spectacle a été présenté par les élèves et enregistré sur vidéo.

Toutes les activités du cours étaient organisées autour d'une création dramatique non-verbale. Comme matière première, nous utilisons des éléments de la nature. Ainsi, nous pouvions y intégrer des éléments de notre apprentissage pour créer un spectacle de genre narratif.

La démarche pédagogique, répartie sur douze leçons, avait pour but d'amener l'élève à bien assimiler la signification de la création dramatique non-verbale, tout en utilisant aussi l'expression gestuelle naturelle. Afin d'exercer la mémoire visuelle et de favoriser un meilleur apprentissage du langage gestuel, on y a inclut le développement des expressions faciales et corporelles; tout cela dans le but de développer les habiletés de communication. Comme suite au projet, les élèves ont pu réviser toutes les leçons, car elles avaient été enregistrées sur bande vidéo. Ainsi, les exercices ont pu être visualisés, corrigés et / ou modifiés; c'est donc un enseignement très visuel qui a été utilisé.

Le déroulement du stage

Le travail d'un(e) stagiaire est exigeant: c'est une grosse responsabilité. J'ai préparé les horaires, présenté les cours et enregistré les activités. J'avais d'abord présenté mon projet de stage au directeur de l'école. J'avais pensé donner les cours aux jeunes durant l'heure du dîner, soit de 12h00 à 12h45. C'était donc une activité parascolaire de 45 minutes par semaine, tous les jeudis, et cela pendant 15 semaines. Cela représentait 12 leçons, un spectacle et trois jours pour visiter l'école, rencontrer les professeurs, les responsables de l'audio-visuel et les enfants.

Réflexions sur la langue gestuelle des enfants sourds

Avant d'enseigner le mime, j'ai dû établir un premier contact avec les enfants, chose pas toujours facile et demandant une bonne dose de psychologie, afin de les encourager à

s'exprimer. J'ai malheureusement constaté que les jeunes enfants sourds avaient des problèmes de communication, face à l'utilisation du Français signé et de la langue des signes québécois (LSQ). C'est pourquoi, lors de la première leçon de mime, avant de commencer l'enseignement proprement dit, j'ai observé les jeunes et j'ai pris le temps de discuter avec eux. Ils désiraient tous participer à l'activité, et m'ont posé beaucoup de questions, auxquelles j'ai répondu. Ils étaient tous très excités par cette nouvelle expérience. Voici un exemple de discussion:

Étudiante: "Toi, entendant?"

Johanne (Moi): "Non, moi sourde comme toi."

E: (surprise): "Toi n'a pas d'appareil | prothèse auditive | ?"

J: "Maintenant, moi pas besoin."

E: "Pourquoi?"

J: "Parce que moi sourde... toi aussi."

E: "Moi entends bien avec l'appareil..."

J: (rire).

Ces petits entretiens ont permis aux jeunes d'avoir des réponses à certaines questions, ce qui a aussi détendu l'atmosphère et nous a ouvert la voie à la communication visuelle non-verbale.

Mais après cette première leçon, je m'apercevais bien que les jeunes élèves sourds de l'école Gadbois ne savaient pas très bien la langue des sourds, la langue des signes québécois. Pourtant, c'est en LSQ que je leur ai enseigné le mime, car c'est une langue visuelle et très dramatique. Selon moi, la LSQ est un bon moyen de communication, car elle intègre les expressions faciales. Et les jeunes l'apprennent très vite en imitant l'adulte sourd. Or, pour réussir en art dramatique, il est essentiel d'être à l'aise et de savoir s'exprimer spontanément, et la LSQ facilite beaucoup cette aisance de l'expression, car elle est naturelle. Avec le Français signé, les jeunes s'exprimaient artificiellement, et perdaient toute spontanéité, car le Français signé n'est pas une langue, mais un code qui reproduit la structure du français, ce qui entraîne des difficultés dans l'expression dramatique du corps.

Une expérience positive

Mon projet s'est révélé une expérience positive, comme le démontre l'atteinte des objectifs suivants: bonne participation, régularité des présences tous les jeudis, présentation d'un modèle adulte sourd, bonnes communications jeunes-adulte, échanges et supports mutuels plus naturels des jeunes entre eux, développement des habiletés de communication, plus grande ouverture des jeunes à l'importance de l'élément visuel dans toute communication, etc.



Nous reconnaissons ici Johanne Boulanger, en compagnie des élèves de sa classe de mime, lors de son stage à l'école Gadbois. Au centre, devant Johanne, le professeur titulaire du groupe, M. Michel Archambault.

Photographe: Serge BRIÈRE



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)

Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1988-1989

Michel Thibaudeau - président
Alain Gauthier - vice-président
Lynda Jacques - secrétaire

Yvon Veilleux - trésorier
Jean-Paul Labbé - directeur

Lucie Lessard - directrice
André Moisan - directeur

Andrée Bizier et Anne-Marie Séguin:

Deux étudiantes déterminées

par **Brigitte CLERMONT**
Collaboration spéciale

Première finissante sourde à l'Éducation des adultes

Andrée Bizier a reçu en décembre 87 une attestation d'études (30 crédits) en techniques administratives, option finance. Andrée a choisi d'étudier à temps partiel au rythme d'un cours par session, étant donné qu'elle désirait conserver son emploi au Ministère du Revenu du Québec où elle travaille depuis maintenant 11 ans. C'est justement pour parfaire ses chances d'avancement au sein de la fonction publique qu'elle a décidé d'entreprendre des études au cégep. D'abord auxiliaire en informatique pendant 7 ans et demi, un vif désir de changement l'a amenée à s'inscrire au concours d'agent de bureau. Elle travaille présentement au Service du contrôle comptable à la Direction des comptes où elle effectue, de fait, les tâches d'un agent vérificateur. Elle vise à l'obtention en bonne et due forme d'un poste d'agent vérificateur, poste qui exige entre autres choses, une scolarité de niveau collégial. Andrée adore son travail dont l'intérêt la maintient en éveil et qui lui permet d'utiliser à plein ses qualités d'analyse, de recherche et de débrouillardise.

Étudier au cégep: pas facile, mais ça vaut le coup!

André est sourde profonde de naissance; elle ne peut déchiffrer la parole humaine même avec ses appareils auditifs. Elle avait terminé son sec. V à la polyvalente Lucien-Pagé depuis 13 ans lorsqu'elle envisagea d'entrer au cégep. Ses appréhensions étaient nombreuses: comment allait-elle s'adapter à des études de ce niveau et à des services d'intégration tout à fait nouveaux pour elle? Comme tous les étudiants déficients auditifs, Andrée a pu bénéficier de l'encouragement et des conseils de Paul Bourcier, coordonnateur du Service d'aide à l'intégration. "Avec Andrée, il a fallu démystifier l'intégration et lui permettre de penser qu'il était possible pour elle d'étudier avec des entendants en disposant de services adéquats" de dire M. Bourcier. Elle a fait appel à des services d'interprétation gestuelle et de prise de notes.

Utiliser les services d'un interprète gestuel n'allait pas de soi pour Andrée et une nécessaire période d'adaptation a permis le développement d'une bonne relation de confiance avec son interprète Joane Calvaresi qui l'accompagne depuis 5 ans. Joane est à même de témoigner de la détermination d'Andrée à surmonter les difficultés. En effet, les notions de comptabilité et de finance constituent au départ un véritable défi pour l'interprète, sans compter que les cours se donnent en soirée, à raison de 4 heures d'affilée. Andrée n'a pas ménagé ses efforts pour se familiariser avec le vocabulaire spécialisé: de nombreuses heures d'étude, le recours fréquent au dictionnaire toujours à portée de la main, sans compter les cours du "CAFÉ" qu'elle a suivi pendant 1 an afin de développer ses habilités en lecture et en écriture du français.

Andrée a fréquenté deux cégeps pour compléter son attestation d'études, Vieux-Montréal et Maisonneuve. Des enseignants de l'une et l'autre institution ont cru en son potentiel. Andrée n'est pas prête d'oublier Michel Laflamme, du Vieux-Montréal qui lui disait: "Continue, les étudiants qui entendent eux aussi ont des difficultés à assimiler la matière!" Elle a persévéré et elle est fière aujourd'hui de célébrer ses succès.

Andrée entend apporter le témoignage suivant à l'intention des personnes sourdes: "N'hésitez pas à entreprendre des études collégiales, même si c'est à temps partiel le soir et que cela vous paraît long de prime abord. Cinq ans c'est si vite passé, et il y a tant à découvrir! Étudiez, développez votre potentiel!" Quant à savoir si elle-même poursuivra ses études, au cégep ou à l'université, elle n'a pas encore pris sa décision. "J'y réfléchis encore."

S'ouvrir sur le monde

Andrée est la seule employée sourde permanente au Ministère du Revenu. Comment se débrouille-t-elle avec son patron



Andrée Bizier, en plein travail.

Photos: CEGEP Vieux-Montréal

et ses collègues? Elle utilise la lecture labiale pour les comprendre et l'écriture pour se faire comprendre d'eux. Elle a aussi développé une surprenante habileté à lire à l'envers ce que vous écrivez en face d'elle. Oeil de Lynx en serait jaloux! Son attitude d'ouverture, sa vivacité d'esprit à capter tout ce qui se passe autour d'elle, l'aident énormément à s'intégrer à son milieu de travail. Jean-Guy Alain, le patron actuel d'Andrée, n'entretient aucun doute sur ses capacités: "Elle fait son travail "No 1" et je n'ai pas besoin de répéter ce qu'elle doit faire." Le travail d'agent vérificateur la favorise car la conciliation en comptabilité, c'est un travail de solitaire: ça balance ou pas. Si Andrée rencontre des problèmes, elle voit son patron comme le font tous ses autres collègues de travail.

Andrée a l'habitude de côtoyer des personnes qui ne connaissent pas la langue des signes. Elle sait très bien ce que les entendants peuvent lui apporter. "Je vis d'ailleurs avec un entendant depuis 3 ans" et elle a développé des moyens pour se sentir à l'aise avec eux. Toutefois, la communauté des personnes sourdes, si particulière avec sa langue visuelle, reste un port d'attache. Ainsi, tous les midis, pour l'heure du lunch, elle se joint à une quinzaine de personnes sourdes travaillant aux alentours du Complexe Desjardins, et c'est l'occasion d'une joyeuse fête de la communication silencieuse.

Andrée a enseigné les rudiments de la langue des signes à Isabelle, sa filleule de 7 ans. Isabelle croyait que sa tante était la seule à utiliser ce code et elle désirait abandonner cette forme de communication. Andrée eut l'idée de l'inviter au dépouillement de l'arbre de Noël du Centre de Loisir des Sourds de Montréal. Quelle ne fut pas la surprise d'Isabelle de voir le code de sa tante partagé si naturellement par tant d'autres personnes! Depuis ce jour, Isabelle pratique la langue de signes avec le plus grand sérieux.

Quelques aides à la communication

Le Ministère du Revenu a mis un téléscripteur à la disposition d'Andrée. Cet appareil de téléphone adapté pour les personnes sourdes lui permet de recevoir et de donner les coups de fil habituels d'un employé. Elle peut aussi par ce moyen



Anne-Marie à l'écoute.



Suzanne McClish, professeure, Anne-Marie Séguin, et Yvette Geoffrion, professeur-tuteur.

communiquer pour des fins de travail avec le bureau de Québec du ministère.

Soulignons un autre progrès dans le domaine des communications: depuis l'instauration du Service de relais Bell, Andrée peut recevoir du public n'importe quelle demande d'information liée à son travail. Vous n'avez pas besoin de posséder un télécopieur pour communiquer avec elle et Andrée se sent ainsi l'égale de ses collègues entendants.

Anne-Marie Séguin, infirmière diplômée: un rêve enfin réalisé

Soigner, Anne-Marie y rêvait depuis qu'elle était toute petite. Et la voilà aujourd'hui avec un cours en techniques infirmières complété en trois ans, ce qui est assez exceptionnel, et un emploi qui l'attend en juin, à l'hôpital St-Luc de Montréal. Et s'il y a bien un autre diplôme que mérite Anne-Marie, c'est celui du courage et de la persévérance. "Dès le premier stage, j'ai su que j'étais à ma place." Pourtant, il lui a fallu quantité d'énergie pour en faire la preuve noir sur blanc et bien que le feu sacré ait toujours brûlé, il n'a parfois tenu aussi peu de place qu'une étincelle. Tous n'étaient pas convaincus qu'une fille intelligente, responsable et disciplinée comme Anne-Marie, puisse exercer la profession d'infirmière à cause de son problème d'audition. La profession d'infirmière exigeant de posséder des qualités d'écoute visuelle et auditive, comment une personne ayant une audition imparfaite peut-elle y accéder?

L'avantage d'avoir développé des moyens compensatoires

Anne-Marie n'utilise qu'une seule oreille, la gauche, l'autre ne lui étant d'aucun secours. Avec sa prothèse auditive, elle obtient une audition tout près de la normale. Elle utilise la lecture labiale pour compléter les informations auditives qu'elle ne peut capter. Mme Yvette Geoffrion, son tuteur, dit: "Anne-Marie a fait preuve de beaucoup de maturité quand elle a parlé de son problème d'audition. Pour compenser sa déficience, elle a développé un sens poussé de l'observation; elle est très attentive et cela l'avantage sur ceux et celles qui n'écoutent que d'une oreille distraite." Un autre professeur, Mme Pauline Desautels va dans le même sens: "Anne-Marie était la seule à chanter avec les bébés du département de neurochirurgie. Elle était sensible à l'importance de la stimulation sonore pour les bébés." Plus attentive qu'une autre aux paroles de son interlocuteur, Anne-Marie offre une qualité exceptionnelle de présence à l'autre, et c'est un atout dans un travail qui demande de reconnaître et de répondre aux besoins des malades, besoins humains autant que physiques. Lorsqu'elle doit mentionner son problème d'audition, elle propose des stratégies: "Parlez-moi de préférence à ma gauche, et si possible jamais dans mon dos. Ne vous inquiétez pas, avec ma prothèse, je me débrouille bien et je vous avertirai si je ne vous comprends pas."

Lors de ses stages, Anne-Marie a pu se familiariser avec l'utilisation d'un stéthoscope muni d'un amplificateur. Les infirmières se servent plusieurs fois par jour de cet outil pour entendre les bruits du cœur et pour prendre la tension artérielle. L'amplificateur permet à Anne-Marie de capter à 100% les signaux qu'elle reçoit.

En situation d'apprentissage, des services d'aide à l'intégration sont essentiels

Lorsqu'elle a entrepris ses études collégiales, Anne-Marie ignorait l'existence de services spéciaux à l'intention des personnes sourdes et malentendantes. D'une part, ces services étaient assez nouveaux, soit depuis 1982, et, d'autre part, Anne-Marie avait toujours été intégrée dans des classes régulières au primaire comme au secondaire. Paul Bourcier explique que les personnes malentendantes comme Anne-Marie ont tendance à sous-estimer leurs besoins d'aide en situation d'apprentissage. Elles pensent que seuls les sourds profonds peuvent bénéficier de services spéciaux; pourtant au niveau collégial, le contenu des cours est plus ardu et les exigences plus élevées pour les malentendants comme pour les sourds. Mais il faut toute une démarche personnelle pour qu'une personne ayant des problèmes d'audition accepte de l'aide, accepte donc de montrer ce qu'elle avait toujours tenu caché. Dès qu'elle a connu la possibilité d'avoir un preneur de notes, Anne-Marie l'a expérimenté et elle en a tiré grand profit. Elle tient à remercier Pascale Larocque qui fut sa preneuse de note assidue pendant 3 ans. Anne-Marie a aussi fait appel au service d'interprétation orale. Elle a utilisé les services de trois interprètes orales: Micheline Parent, Chantal Bousquet et Brigitte Clermont. Les services en interprétation orale ont été utilisés de façon ponctuelle et principalement à l'occasion de séminaires, là où les étudiants participent activement et pour le visionnement de vidéo où la fameuse voix off est justement invisible.

Et l'avenir?

Pour Anne-Marie, l'avenir, c'est de travailler en milieu hospitalier. Elle possède déjà à son crédit une expérience de travail comme préposée aux bénéficiaires au Centre d'Accueil Henri Dunant, puis au Centre de Santé St-Henri. Ses professeurs ont confiance en ses capacités de solutionner les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent. Certains auraient aimé l'armer davantage avant son entrée en service. D'autres se sont questionnés sur la pertinence d'un service de prise de notes pendant les cours. "Qu'est-ce que tu vas faire, Anne-Marie quand tu vas travailler, et que ta preneuse de notes ne sera plus là?" Pour Anne-Marie c'est là un faux problème: "J'ai eu besoin de ce service quand j'étais en situation d'apprentissage. Je sais très bien me débrouiller s'il le faut pour prendre des notes, même croches, pendant que je regarde la personne qui parle!" Ce qui inquiète davantage Anne-Marie, c'est la réaction d'éventuels employeurs. Sur les formulaires d'emploi, à la question "Souffrez-vous d'une déficience pouvant affecter le travail?", elle souligne *pouvant affecter le travail* et écrit à côté: **NON**. Elle ne mentionne son problème d'audition que lors de l'entrevue.

La lutte contre les préjugés est parfois épuisante, mais les succès académiques ont permis à Anne-Marie de solidifier sa confiance en elle. Le mouvement d'intégration des personnes ayant des déficiences physiques ou sensorielles est irréversible et si on risque de s'étonner aujourd'hui qu'une infirmière puisse avoir un problème d'audition, il en sera autrement pour nos enfants, qui y verront fort probablement une chose normale, plausible tout au moins.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222

Près du métro Mont-Royal



1968 - 1988

20ième Couronnement de la Reine des Mères du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal

Par Yolande HAMMOND
Secrétaire de l'Âge d'Or du CLSM

Le 7 mai dernier, un souper fut organisé par le Comité de l'Âge d'or du CLSM, pour le 20ième Couronnement de la Reine des Mères. 77 personnes sont venues prendre part au souper, et 30 autres sont venues les rejoindre pour la soirée. Toutes les anciennes Reines des Mères sont venues passer la soirée avec nous, sauf 4.

Le banquet fut présidé par M. Jacques Guérard et Mme Ginette Lamoureux, tandis que M. Gérard Courchesne agissait comme maître de cérémonie pour le couronnement. Nous avons 12 candidates au titre de Reine des Mères 1988 du CLSM. Après éliminations successives, il ne restait que deux finalistes, soit la belle-mère de Gérard Courchesne, Mme Antoinette Laurin, et Mme Joyce Brady. Finalement, l'heureuse élue fut Mme Brady, par un pointage très serré.

Mme Brady n'en revenait pas de sa victoire, elle en pleurait même de joie! Félicitations à la nouvelle Reine des Mères 1988 du CLSM, et au revoir, à l'an prochain.



Mme Joyce Brady, la nouvelle Reine des Mères 1988 du CLSM, est ici entourée, à sa droite, de Mme Ginette Lamoureux (Reine des Mères 1986) et de sa fille, et à sa gauche de Mme Léontine Sauvé (Reine des Mères 1987) et de Mme Poitras.



Nous reconnaissons, à gauche, Mme et M. Robert Hébert, et Mme et M. Guy Hammond.

Photographe: Claire LAUZIER



Fidèle à son habitude et à son talent, M. Gérard Courchesne, maître de cérémonie du couronnement de la Reine des Mères 1988 du CLSM, a présenté un petit spectacle qui a bien fait rire les personnes présentes.



Quelques-unes des anciennes Reines des Mères du CLSM posent ici pour la postérité: Mmes Colombe Smith (1969), Hélène Royer (1982), Ginette Lamoureux (1986) et Léontine Sauvé (1987).



Les anciennes reines des mères portent un toast à la santé de la future Reine des Mères 1988 du CLSM.



Liste des Reines des Mères du CLSM

1969 - Mme Colombe Smith	1979 - Mme Lida Charland
1970 - Mme Eugénie Lefebvre	1980 - Mme Cécile Plante
1971 - Mme Liliiane Lebel	1981 - Mme Gabrielle Gagnon
1972 - Mme Ida Boileau	1982 - Mme Hélène Royer
1973 - Mme Yvonne Verdon	1983 - Mme Thérèse Turgeon
1974 - Mme Kathleen Lalonde	1984 - Mme Georgette Brûlé
1975 - Mme Marielle Girard	1985 - Mme Suzanne Laflamme
1976 - Mme Lucienne Brisebois	1986 - Mme Ginette Lamoureux
1977 - Mme Pauline McNicoll	1987 - Mme Léontine Sauvé
1978 - Mme Suzanne Rhéaume	1988 - Mme Joyce Brady

Décès

Au Manoir Cartierville, Imelda Pratte est décédée le 4 mai 1988, à l'âge de 84 ans.

Sr. Carmen Proulx (de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) est décédée le 9 mai 1988, à l'âge de 82 ans.

La soeur de Lise et Jean-Louis Jetté est décédée le 2 juin 1988, à l'âge de 57 ans.

Le frère de Marie-Ange Miron est décédé le 8 juin 1988, à l'âge de 63 ans, à Val d'Or.

À Baie Comeau (Hauterive), le 3 juillet 1988, est décédé Albert Groulx, cordonnier. Il laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Ferland et ses deux enfants: André et Carole.



Nos sincères condoléances.

Naissances

Jessica est née le 20 mars, 2ième enfant de Henri Denis et Line Fréchette, et a été baptisé le 1er mai 1988.

À Granby, Vanessa est née le 5 avril 1988, 3ième enfant de Luc Dorval et Johanne Pinard. Elle a été baptisée le 5 juin 1988.

Félicitations aux heureux parents.



Nouvelles de la Mauricie

Par **Hervé GERMAIN**
Secrétaire de l'ASM

Le 1^{er} mai dernier se terminaient les rencontres des joueurs(euses) de rummy. À cette occasion, un banquet de clôture avait été organisé par les sourds de Shawinigan et Grand'Mère. Les invités d'honneur étaient M. le curé Matteau, de la paroisse St-Paul, qui avait prêté une salle gratuitement au comité organisateur du rummy, ainsi que Mme Yvette Boisvert, qui agissait comme interprète pour les sourds.

Ce fut Mme Adrienne Grenier qui remporta le championnat de rummy de la saison, ainsi que le championnat des éliminatoires, avec une moyenne parfaite. Félicitations à cette championne.



À droite, nous reconnaissons Mme Yvette Boisvert (Brisson), M. le curé Matteau et M. Viens. À gauche, nous voyons Mme Adrienne Grenier, la championne, Mme Gisèle Lamothe et M. Hervé Germain.



Voici les résultats du concours: Mme Andréa Germain, Reine de l'ASM 1988, assise, et, debout, de gauche à droite, Mesdames Adrienne Grenier et Denise Viens, duchesses, Mme Réjeanne Janvier, Reine de l'ASM 1987, et Mme Gisèle Thibeault, duchesse.



De gauche à droite, assis: M. Gabriel Viens, président du comité de rummy, et son épouse Denise, Mme Adrienne Grenier, la championne, Mme Andréa Germain et M. Hervé Germain, secrétaire de l'ASM. Debout: le groupe des joueurs et joueuses qui ont participé aux activités durant la saison.

19^e Couronnement de la Reine ASM

Le 14 mai dernier avait lieu le couronnement de la Reine de l'ASM, à l'Hôtel des Chutes, à Shawinigan. Ce fut une petite soirée fort agréable où tous les convives se sont bien amusés. C'est Mme Andréa Germain qui fut couronnée Reine de l'ASM 1988. Félicitations!

Je tiens aussi à vous aviser que, cette année encore, j'organise un 2^{ième} Festival de plein-air, qui se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 juillet prochains, au Camping du lac Bell, à St-Élie-de-Caxton, soit au même endroit que l'an dernier. Pour vous y rendre, vous n'avez qu'à prendre la sortie Louiseville de l'autoroute, puis passer par St-Paulin, Charette et, de là, vous rendre à St-Élie.

Mes saluts à tous les lecteurs et lectrices!



M. Yvon Duhaime, propriétaire de l'Hôtel des Chutes, a eu la gentillesse de nous faire cadeau d'un magnifique gâteau à l'occasion du 19^{ième} couronnement de notre Reine de l'ASM. Mme Denise Viens, duchesse, reçoit ici le présent au nom des membres de l'ASM.



Les athlètes sourds nous fournissent des preuves abas "sourd" issantes de leurs talents

Par Jean ALLARD
Relationniste

Photographe : Pierre LAFRANCE

Cette année encore, plusieurs sourds ont participé au Défi Sportif 88 des athlètes handicapés, qui se déroulait au Centre Claude Robillard du 3 au 8 mai.

Les compétitions de hockey cosom ont permis à quatre équipes du C.L.S.M. de se disputer un tournoi à la ronde haut en couleurs. En effet, l'équipe des Blancs a mérité la médaille d'or avec 8 points, tandis que la médaille d'argent est revenue à l'équipe des Verts avec 7 points. Quant à la médaille de bronze, elle fut gagnée par l'équipe des Violets avec 6 points. La quatrième position est allée à l'équipe des Jaunes avec 3 points. Bravo à tous!

Cette année, la plaque pour "l'athlète sourd par excellence" remise par Yvon Deschamps a été décernée à MÉRIL DUGUAY, de l'équipe des Blancs, plus son bel esprit d'équipe, son jeu coopératif et sa vigueur au jeu. Bravo MÉRIL!

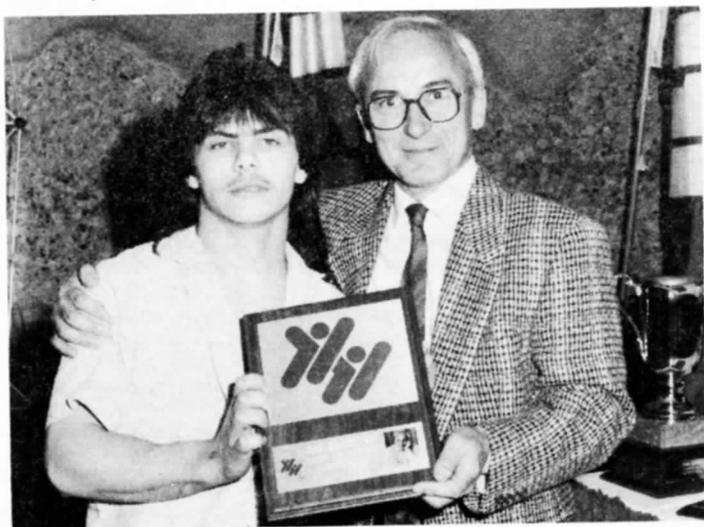
Il ne faut cependant pas oublier les deux autres athlètes nommés qui auraient pu également remporter la plaque. Nous pensons à Francis Leblanc qui a tout d'abord retenu l'attention des juges avec son nom rebondissant à l'arrière de son pantalon, ce qui a fait tourner la tête à plus d'une personne (bonne tactique, Francis!), d'autant plus que ses déplacements mesurés et sa grande rapidité lui ont valu de se classer 2^{ième} chez les nommés. Super Francis!

Finalement, Pierre Bibeau, de l'équipe des Jaunes, a réussi, par son jeu très coopératif (nombreuses passes), à obtenir la 3^{ième} position. Lâche pas, Pierre!

Le Défi Sportif 89 est déjà en marche et nous souhaitons avoir encore plus d'athlètes sourds l'année prochaine.



Nous reconnaissons ici, de gauche à droite, Monsieur Raymond Bachand, président du Défi sportif '88, Mlle Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, Mme Monique Lefebvre, directrice générale de l'ARL-PHIM, Monsieur Jean Allard, relationniste du même organisme, Monsieur Pierre LeSiège, alors président du Centre des loisirs des sourds de Montréal, Monsieur Guy Frédette, vice-président du même organisme, et Monsieur Yvon Mantha, relationniste de la revue Voir Dire.



MÉRIL DUGUAY a bien mérité sa plaque de l'"Athlète sourd par excellence du Défi sportif '88. Cette plaque lui est offerte par nul autre que le comédien-humoriste bien connu Yvon Deschamps.



M. Pierre LeSiège, président du CLSM, et Mlle Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, se retrouvent ici dans une situation identique à celle de Guy Frédette. Nul doute qu'ils ont éprouvé beaucoup de plaisir tout en apprenant à mieux apprécier les qualités athlétiques des handicapés physiques qui pratiquent ce sport.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1987 / 1988

Président: Pierre LeSiège
1^{er} Vice-président: Raymond Guérard
2^e Vice-président: Guy Frédette

Secrétaire: Aimé Mélançon
Trésorier: Maurice Baribeau



Monsieur Guy Nadeau, président de l'ARLPHIM, présente les grandes lignes de la table de concertation établie depuis 10 ans entre la Ville de Montréal et les organismes de personnes handicapées.



Madame Léa Cousineau, membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du dossier des loisirs et du développement communautaire, prononce son allocution devant les représentants des organismes de personnes handicapées. On reconnaît, à gauche, Mme Huguette Caron-Allard, interprète gestuelle.

TABLE DE CONCERTATION

Par Jean ALLARD
Relationniste

C'est dans le cadre du Défi Sportif que se tenait la rencontre annuelle entre les dirigeants du Service des loisirs et du développement communautaire et les responsables d'associations de loisir pour personnes handicapées.

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du dossier des loisirs et du développement communautaire, Madame Léa Cousineau a prononcé une allocution aux 40 représentants d'associations de loisir pour personnes handicapées. Elle a reconnu l'importance de la table de concertation et a expliqué la restructuration des services à la ville.

Monsieur Guy Nadeau, président de l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'Île de Montréal, a débuté la rencontre en résumant les actions posées par la table de concertation au cours de l'année 87-88, puis il y présenta les perspectives de développement.

Comme le disait Monsieur Nadeau, "la table de concertation a 10 ans et elle est en bonne santé, cependant elle aurait besoin de se vitaminiser pour franchir d'un pas alerte l'étape de l'adolescence". L'une des vitamines souhaitée serait d'y voir les personnes handicapées auditives représentées, puisque depuis le départ de Monsieur Luc Michaud, il y a deux ans, le poste est resté vacant.

L'importance d'être représenté à la table de concertation pour les personnes sourdes résiderait dans la revendication de leurs droits et dans l'avancement du dossier des TTY dans chacune des 9 régions administratives de la Ville de Montréal.

Mais qu'est-ce que cette fameuse table de concertation? C'est une table qui réunit autour des responsables de la Ville de Montréal, des représentants des organismes de personnes handicapées et de l'Association pour le loisir des personnes handicapées de l'Île de Montréal.

Cette année, deux réalisations sont venues concrétiser cette concertation:

1. La participation de 10 organismes de personnes handicapées à la commission du développement communautaire de la Ville de Montréal.
2. La participation des personnes handicapées à la Fête des neiges, grâce à l'amélioration de l'accès au site et à ses installations.

Voilà pour la concertation. Nous attendons impatiemment vos candidatures en tant que représentant à la table de concertation.



On s'est bien amusés au Défi sportif '88. L'interprète Huguette Caron-Allard s'adresse par signes à Guy Frédette, au cours d'une pratique de hockey cosom en fauteuil roulant où les sourds ont pu se sensibiliser aux qualités athlétiques requises pour pratiquer ce sport des plus difficiles.

Photographe : Pierre LAFRANCE

Viens nous voir...

Informations:

La Villa
Notre-Dame
de Fatima



750 rue Roy, est,
Montréal, Qc. H2L 1E2
(514) 849-6109

- Camp de vacances pour handicapés auditifs
- Hébergement et pension de qualité
- Encadrement professionnel
- Activités diversifiées
- Proximité de Montréal (Vaudreuil)

Accrédité par

L'Association des
Camps du
Québec



Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
10 055 rue Papineau
Montréal, Qc H2B 1Z9

20^e Anniversaire du gala des Duchesses du CLSM

SAMEDI, LE 1^{er} OCTOBRE 1988 à 17h00

Hôtel Le Reine Élisabeth
900 ouest, Boul. René Lévesque
Montréal
(Salle) Le Grand Salon



PRIX D'ADMISSION:

Banquet et danse
(avant le 16 septembre): **45.00 \$**

Danse seulement
(avant le 20 septembre): **15.00 \$**
À la porte: (20h30) **20.00 \$**

Pour réservation, faites parvenir votre chèque ou mandat-poste au nom du:
Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.
7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
